

MJC
JACQUES
PRÉVERT

LE MANS

LES ATELIERS
LE KIOSQUE - EVS
RADIO ALPA
CINÉMA LES CINÉASTES

Association d'éducation populaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 8 juin 2024

Ordre du jour :

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023
- Budget prévisionnel 2024
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport d'activité des secteurs
 - Cinéma
 - Radio
 - EVS
 - Ateliers
- Proposition d'évolution du principe d'adhésion
- Discussion et vote des rapports :
 - Moral
 - Financier
- Budget prévisionnel
- Affectation du compte de résultat
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

RAPPORT MORAL
Saison 2023/2024
&
PERSPECTIVES

Comme toute organisation, notre association, *MJC Jacques Prévert*, se confronte, interagit, évolue au sein d'environnements aux contours variables. Au milieu de contextes global, national et local, nous tenterons de projeter, dans une vision à court et moyen termes, la MJC en tant qu'acteur associatif dédié à **l'accompagnement éducatif et social par l'expression artistique et culturelle pour le plus grand nombre**.

Contexte global : crise de civilisation

La période que nous traversons est inédite. Nous sommes, en effet, témoins et acteurs de la rencontre cumulative de 3 bouleversements majeurs.

Le 1^{er} bouleversement est une **révolution industrielle**, la troisième de notre histoire moderne avec pour moteur technologique, le **numérique**. Celui-ci succède à la machine à vapeur de la première et à l'électricité de la seconde révolution industrielle. Qui dit « révolution » dit destruction de richesses existantes, et création de nouvelles, bouleversements commerciaux et géopolitiques, ébranlements des habitudes sociales et culturelles. Cette révolution industrielle dont internet est le symbole quotidien, rencontre depuis 2008 une **crise historique du capitalisme**, 2nd bouleversement. C'est une crise systémique, profonde, durable qui n'a que 2 précédents d'ampleur similaire. D'abord celle de 1857, 1^{ère} crise économique mondialisée, qui amènera Marx à étudier et problématiser le rôle des crises dans le capitalisme. Ensuite, celle de 1929, qui conduira Keynes à penser et théoriser la régulation de l'économie de marché par l'Etat.

Cette crise ébranle en profondeur notre réalité, celle du **travail**, de l'emploi, du chômage (des jeunes particulièrement), du partage des richesses, des **inégalités sans cesse croissantes**. Sans compter qu'elle produit une autre crise, elle aussi explosive : la **crise écologique** qui atteste qu'on ne sauvera pas la planète en la soumettant à nos modes de vie.

Les 2 convergent dans une véritable **crise de civilisation**. Crise de civilisation d'autant plus aigüe que s'ajoute, comme 3^{ème} bouleversement, la fin d'un cycle long de plusieurs siècles, celui de la **domination de l'Occident sur le monde**, tel que l'Europe l'inventa et la projeta sur la planète entière, entraînant des bouleversements dans nos rapports avec l'ailleurs, le lointain, l'étranger.

Alors que les guerres nous replongent dans les ténèbres de l'humanité ...gageons qu'en Europe, la période électorale actuelle, ne soit pas symptomatique d'un débat politique mineur. Nous devons pouvoir entendre les candidats s'exprimer, proposer, débattre face à ces bouleversements historiques. Sans cela, le sentiment d'impuissance, la tentation du repli sur soi, conduiront malheureusement à une **abstention massive** et, surtout, à une nouvelle progression de la menace de l'extrême droite.

Alors quelle mobilisation ? ..quel élan contre l'angoisse ou le pessimisme ?

Avant de **dresser un bilan** de l'année écoulée et de **dessiner des perspectives** à court et moyen termes, il apparaît indispensable de tenter de mettre en relief l'**engagement**, les **valeurs** que nous partageons. Comment les pratiques de notre militantisme bénévole, l'éducation populaire, les structures associatives lui donnant corps, concourent-elles à s'opposer au néant ? A **participer humblement à la construction d'un avenir plus juste et meilleur** ?

En une période si troublée, c'est, nous semble-t-il, le lieu et l'objet d'un *rapport moral* que d'interroger avec modestie mais sans relâche, année après année, notre action, pour pouvoir la mieux réaffirmer.

Contexte national : quels enjeux pour nos associations ?

La composition du gouvernement de Gabriel Attal est établie depuis plusieurs mois. Les espoirs étaient forts que la **Vie Associative** et **l'Economie Sociale et Solidaire** y trouvent des interlocuteurs identifiés, à la hauteur des promesses d'un mode de gouvernance renouvelée, de l'intérêt des Françaises et des Français pour les associations.

La déception du monde associatif est, à ce jour, à la hauteur de son invisibilisation, c'est-à-dire, grande.

La crise sanitaire a pourtant démontré toute la force de notre tissu associatif et a révélé pour beaucoup son importance dans notre quotidien.

Si les associations ont toujours bénéficié d'hommages convenus, elles sont également souvent méprisées et considérées comme négligeables au regard des enjeux économiques et politiques.

Trois raisons essentielles à cela :

→ La première tient à cette **vision réductrice de l'économie**, selon laquelle seules les entreprises privées sont productrices de richesses, les autres organisations étant coûteuses, parasites et non-professionnelles. Cette conception n'est plus tenable. Son rôle économique et social doit être rappelé : le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, fort de **2,6 millions de salariés** en France (dont 67% de femmes) représente 10% du PIB français.

→ La deuxième raison provient de la **complexité du monde associatif** lui-même. Si le modèle associatif encourage et valorise la **diversité des projets, des valeurs, des engagements**, il en subit les conséquences. En France près de 70 000 nouvelles associations sont créées par an. Il n'existe, par conséquent, pas *un* monde associatif mais une multitude de réalités associatives rendant en cela très difficile une représentativité, unie et solidaire, auprès des pouvoirs publics notamment.

Ainsi, la voix politique du monde associatif en France est ténue du fait même de sa diffuse singularité.

→ La dernière raison, et non la moindre, tient à cette **représentation étroite de la politique**, selon laquelle l'Etat détient le monopole de l'intérêt général. Or, les associations sont souvent la matrice où se conçoivent et s'évaluent les formes d'actions les plus innovantes et où les nouveaux besoins sociaux et sociétaux s'explicitent dans une logique indispensable, car complémentaire, à la logique marchande.

Face aux défis sociaux et environnementaux qui s'imposent à nous, les **associations** représentent un **vecteur indispensable de mobilisation des ressources, d'imagination et d'éducation au fonctionnement démocratique**.

En permettant une approche individualisée des problèmes pour les agréer dans des projets collectifs, elles constituent l'un des moteurs aptes à **aider à initier le changement attendu** ci-dessus évoqué.

Il est impératif que le Gouvernement, quel que soit le modèle organisationnel qu'il privilégie, envoie des signaux clairs et décisifs pour témoigner de la reconnaissance de cette dynamique !

MJC de France : Osons faire humanité ensemble !

Après la liquidation de la FFMJC prononcée en 2021, le 30 avril 2022 mettait fin à 50 ans de luttes fratricides. Les représentants de toutes les fédérations et réseaux des Maisons des Jeunes et de la Culture de France se réunissaient en Assemblée Générale pour définir et porter un **projet de convergence**.

Pleinement solidaire de cette démarche, tout en rappelant son **indépendance de pensée**, notre association, par son Conseil d'Administration réaffirmait fin 2020 la nécessité de disposer d'un poste de direction, dans un **cadre associatif porté par une structure fédérale**. Ainsi, avec la Ville du Mans et la Fédération Régionale de Bretagne, un accord fut trouvé et acté via une Convention Tripartite signée début 2021. La MJC Prévert rejoignait de cette façon la Confédération des MJC de France (CMJCF), comme de nombreuses MJC dont notre voisine la MJC Ronceray, ex-membres de la FFMJC.

Concrétisant le rapprochement national des MJC est né en 2022 :



Pour guider son action, le réseau des MJC, désormais réunies, dispose d'une feuille de route articulée autour de 5 leviers :

- . Une ambition => répondre aux enjeux du XXIème siècle ;
- . Les MJC au plus près des citoyennes et des citoyens ;
- . Le choix d'une structuration régionale ;
- . Une tête de réseau national renouvelée et réaffirmée ;
- . Définir ensemble les orientations stratégiques.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de **solidarité**, de **tolérance**, de **responsabilité**, mobilisant les savoirs faire de l'éducation populaire, les Maisons des Jeunes et de la Culture intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXIe siècle.

Elles tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions, le lien social indispensable au **bien vivre ensemble**.

MJC de France est un réseau de **1000 associations locales**, organisées régionalement, dont les actions bénéficient à près de 4 millions de personnes et qui s'appuie sur **43 000 bénévoles et 17 500 salariés** pour coconstruire des projets locaux au service de l'intérêt général.

Revisité, le concept d'**éducation populaire** affiche une modernité en participant à la construction d'une société plus juste, plus démocratique, dans une démarche citoyenne d'**émancipation humaine**.

Nous vous tiendrons informés des avancées et étapes de cette démarche, notamment à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale nationale.

Sans attendre, vous pouvez suivre l'actualité du réseau sur mjc-de-france.fr ainsi que les actions et initiatives de notre structure d'affiliation, la Fédération des MJC Bretagne/Pays de la Loire, via le site frmjcbretagne.org.

MJC Jacques Prévert : bilan et enjeux

➤ la MJC Prévert : 4 secteurs d'activités

Comme chaque année, l'Assemblée Générale des adhérents, permet aux Responsables de secteur et au Directeur de la MJC de souligner les **moments forts de la saison écoulée et de partager des perspectives**. Leurs rapports d'activités démontreront notre capacité à proposer et innover, en dépit de périmètres contraints, et à présenter la **diversité des actions** menées en 2022/2023 ainsi que les projets pour les saisons en cours et à venir.

Pratiquer une activité à la MJC, participer à la vie de la MJC, c'est être séduit par un projet où la compétition, l'élitisme sont remplacés par la **convivialité, l'écoute, la rencontre, la découverte, l'apprentissage selon ses moyens et ses envies**.

Le nombre d'adhérents de la MJC, de spectateurs, de cinéphiles confirme la pertinence de notre projet, de nos orientations stratégiques. Il confirme également la reconnaissance du **professionnalisme des équipes salariées**.

Il appartient à nous tous de porter cette **originalité**, de faire découvrir la MJC Prévert auprès de nos proches et connaissances afin de renforcer, par la prescription, nos efforts de communication, et de développer plus encore le nombre d'adhérents, de bénévoles, de participants.

La « **Fête à Prévert** », remarquable point d'orgue de la saison qui s'achève, offre des moments inoubliables d'échanges et de découvertes ! C'est aussi l'occasion de s'inscrire pour poursuivre ou découvrir de nouvelles activités dès la rentrée. L'ensemble des activités/événements de 2024/2025 est communiqué et disponible.

Nous l'évoquons depuis plusieurs années, la **diversité des activités et des secteurs de la MJC**, est aussi ce qui garantit la pérennité de l'association. Le fonctionnement selon 4 secteurs liés à 4 déclinaisons matricielles du projet culturel et social de la MJC (**cinéma/ateliers/radio/espace de vie sociale**), facilite l'**équilibre** : quand un secteur est en souffrance, il doit être épaulé par la consolidation des autres secteurs le temps qu'il retrouve, dès que possible, un élan et sa propre contribution ; ce **professionnalisme solidaire** constitue un atout et un gage de stabilité.

Les années à venir seront cruciales pour le futur de la MJC ; les 4 secteurs d'activité étant directement concernés par des **enjeux structurants**.

Pour ne citer que les principaux :

. **Cinéastes** : avec plus de 110 000 entrées en 2023, véritable reconnaissance de la programmation et de l'animation par les professionnels et les bénévoles, les Cinéastes déploient la feuille de route écrite et inscrite dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) renouvelée pour la période 2022-2026 (dont nous fêterons le 20^{ème} anniversaire en septembre 2024), en expérimentant, pour répondre aux évolutions « phygiales » des usages des cinéphiles ;

. **Kiosque Prévert** : par leur vocation sociale sur les deux territoires Cœur de Ville et Nord-Est, les EVS sont « victimes de leur succès ». Les demandes croissantes des habitants démontrent le besoin et l'adhésion du public à ce projet essentiel à la vie des quartiers. L'activité intrinsèque de l'Espace de Vie Sociale ne peut pas générer de produits. Ces espaces ont besoin d'un accompagnement maximum pour réaliser toutes les actions et activités qui contribuent à réduire les inégalités sociales, finalité qui structure le conventionnement et les agréments « Espace de Vie Sociale » pour 2022-2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville du Mans ;

. **Ateliers** : ils affichent ce même dynamisme qui fait la force de notre association vers les manceaux-elles. En 2023 (saison 2022/2023), 694 adhérents étaient inscrits sur ce secteur après 649 la saison précédente. Nous espérons retrouver prochainement les 750 participants d'avant la crise sanitaire. La diversité des ateliers proposés, l'esprit de transmission sans compétition constituent de véritables atouts et continuent de convaincre ;

. **Radio Alpa** : avec une équipe de permanents stabilisée, Radio Alpa est présente sur tous les événements manceaux. L'antenne fait vivre la parole des acteurs locaux, politiques, associatifs ou artistiques. Le fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) gratifie une fois de plus nos actions en attribuant comme chaque année la note maximale à Radio Alpa. Accompagner les nouvelles pratiques et attentes des auditeurs-rices, impose de définir un nouveau modèle technologique (intégrant le DAB+) et économique, tout en consolidant des partenariats et développant des ressources ; ceci constitue l'enjeu majeur de nos radios associatives à court terme.

Ainsi, sur les missions des 4 secteurs de la MJC, la désignation, par les donneurs d'ordres, de la MJC Prévert, confirme la confiance de nos partenaires. **Confiance en la qualité et la richesse des réalisations** de notre association en termes d'**éducation, de production, de diffusion**, confiance en sa capacité à écouter et répondre aux **besoins et attentes des habitants et usagers** en tant qu'acteur local référent !

➤ **Projet Associatif / Feuilles de route pluriannuelles**

Préparer l'avenir passe par l'étude, les choix et la projection des prochaines années.

Ces travaux impliquent l'**ensemble des acteurs de l'association** : adhérents, usagers, salariés, partenaires... afin de disposer d'une vision la plus large et complète possible de leurs, de vos attentes, une MJC étant *au service* de ses usagers.

La démarche de re-définition, fut initiée en 2019/2020 et aurait dû être finalisée. La crise sanitaire et une reprise erratique, la liquidation de la FFMJC, décrites ci-avant, nous obligèrent à concentrer nos efforts vers les réponses d'urgence et à mettre entre parenthèses cette démarche. Son cours reprendra dès les conditions réunies.

Guidée dans le cadre d'un **Dispositif Local d'Accompagnement**, elle se décompose en 4 phases :

- . relecture et réflexion autour du projet associatif de la MJC ;
- . interviews internes et externes (salariés, adhérents, élus, partenaires et usagers ou non).

Ces 2 premières phases ayant été menées à leur terme, restent les 2 prochaines :

- . la déclinaison du projet associatif en **feuilles de route par secteur**
- . la restitution et présentation en Assemblée Générale.

Se projeter sur une période de **3 ans à 5 ans**, permettra de cette façon d'obtenir une **vision à moyen terme**, de la nourrir, de la suivre sans devoir gérer au coup par coup, et donc d'éviter les erreurs de trajectoire, en facilitant les prises de décisions. Plus que jamais directrices dans le contexte incertain que nous connaissons, ces trajectoires, en tant que référence, faciliteront les constructions budgétaires annuelles et intégreront toute nécessaire actualisation.

Certains secteurs disposent déjà de cette vision prospective : les **Cinéastes** avec le cahier des charges de la Délégation de Service Public, les **Espaces de Vie Sociale** avec le projet social. Dupliquer cette démarche, en précisant les orientations sur 3 ans pour Radio Alpa et les Ateliers, consolidera la **vision globale** pour la MJC.

La production de cette *re-lecture* de notre projet associatif et de ses applications, fera l'objet d'une présentation en Assemblée Générale afin d'échanger et de partager, avec vous, ces trajectoires.

➤ **Conventionnement**

La MJC Prévert est très atypique dans son fonctionnement : **60% des recettes** sont générés par sa propre activité. Cette tendance favorable doit être consolidée par notre capacité à produire collectivement en autonomie.

En complément, 40% de nos ressources proviennent des subventions de nos partenaires, en premier lieu la **Ville du Mans, la Région, le Département**.

En tant qu'organismes professionnels, le **CNC**, le **FSER** soutiennent et aident dans la mise en place d'actions en faveur de l'Art et Essai, de l'expression radiophonique, la **Caisse d'Allocations Familiales**, en faveur des habitants des quartiers Centre-Ville et Nord-Est par l'Animation de la Vie Sociale.

Nous remercions à nouveau **tous nos partenaires** de leur **soutien indispensable** ainsi que de la qualité de nos collaborations.

La démarche de conventionnement est à poursuivre avec d'autres MJC, dans le cadre fédéral, pour élargir avec nos partenaires, le champ des **conventions pluriannuelles**. Cette contractualisation permettrait, en plus de la reconnaissance de nos réalisations, de projeter en croisement avec les feuilles de route par secteur évoquées ci-dessus, nos associations au-delà de l'exercice budgétaire annuel, dans un **engagement réciproque, évalué et sécurisant** pour tous les acteurs.

➤ **Vigilance économique et financière**

Cyrille Provost, Trésorier de l'association, détaillera les atterrissages financier et comptable de l'exercice 2023, validés par Monsieur Bedouin, Commissaire aux Comptes.

Le **contexte inflationniste inédit** depuis fin 2021, engendre plusieurs effets qui impactent négativement la situation financière des associations :

- . hausse globale des postes de charges
- . augmentation des prix des prestations/activités
- . stagnation voire baisse des aides des collectivités
- . difficultés financières des adhérents

Si toutes les typologies d'associations sont touchées, les **associations employeuses** connaissent davantage de difficultés du fait des nécessaires revalorisations salariales. Or bien qu'indispensable, la compensation de ces « charges » en ressources, développement d'activité, n'est pas toujours assurée.

En 2023, selon une étude du Mouvement associatif, 60% des associations interviewées, émettaient des **incertitudes quant à leur capacité à maintenir** le niveau de leur engagement et actions alors que les besoins publics, sociaux restent au moins aussi importants, voire augmentent, avec un pouvoir d'achat individuel affaibli.

N'échappant malheureusement pas à cette situation, la MJC Prévert enregistra en 2022 un déficit de 147k€, soit 10% de son budget. Résultat d'un **effet ciseaux** entre la **hausse des charges** (énergie, salaires par application de la Convention Collective Nationale de l'animation et de la hausse du SMIC) et une **perte de recettes** due à la baisse du pouvoir d'achat (individuel et collectif).

Les actions drastiques (plan d'économies, arrêt de certaines activités très déficitaires, non reconduction de postes), sont décidées collectivement en recherchant à limiter

autant que possible les conséquences sociales. Ces mesures ont permis en 2023 de ramener le déficit à - 67k€ (soit 4,3% du total des Produits) et d'élaborer un budget équilibré pour 2024.

→ les 3 indicateurs fondamentaux que nous suivons depuis 2006 :

En K€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat Net	8,7	33,2	52,8	19,4	39,5	59	31	34	12	6,9	-6,9	16	17	19,5	6,5	14,2	-147	-67
Apurement de la dette	21	51,7	51,7	12,4	24	22,7	23	23	23	23	12,5	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres	-330	-274	-235	-223	-160	-91	-47	6,5	35	22	140	130	110	113	89	78,3	-64,1	-149
Apurement décennal du passif																		

Si ces indicateurs confirment le redressement financier jusqu'en 2021, ils attestent aussi de la fragilité de la situation économique de la MJC qui contraint, sans alternative, au recours à des **emplois précaires** dont on rappelle, chaque année, les limites humaines et sociales.

Soulignant cette fragilité, le **résultat d'exploitation** de la MJC est négatif depuis 2020, conséquences des pertes d'activités, dues de la crise sanitaire, et au choc inflationniste de fin 2021 et 2022. Or le résultat d'exploitation est un **indicateur** clé qui mesure la solidité du modèle économique de toute organisation. Il est impératif de retrouver cet équilibre et de redégager excédent d'exploitation et résultat, pour **reconstruire un niveau positif de fonds propres**.

En matière de trésorerie, suivie très scrupuleusement par toutes les équipes, le remboursement du **PGE** (4.5 k€ /mois de trésorerie), se poursuit sans incident. Obtenu en 2020 avec le concours du Crédit Coopératif, il permet de traverser la crise sanitaire où fermetures et reprises erratiques s'enchaînent.

Dans cette période actuelle de **stagflation**, à laquelle la MJC n'échappe pas, les 3 prochaines doivent faire l'objet d'une vigilance financière accrue. L'incertitude du contexte confirme le fait que la **qualité de gestion garantit notre liberté d'action** et la pérennité de l'association.

En vision nationale, alors que l'on reparle d'*austérité*, gageons que le niveau de **dettes publiques** atteint ne doit pas amputer davantage les **capacités d'accompagnement financier** des collectivités partenaires, ni des organismes professionnels, vitales pour le fonctionnement associatif et notre MJC.

➤ **Assurer le renouvellement des bénévoles et élus**

Nul doute que ce sujet constitue un axe structurant de la feuille de route, des associations en général, et de notre association en particulier.

Comment attirer de nouveaux bénévoles, les fidéliser, leur permettre d'accéder à la prise de responsabilités ?

Toutes les associations sont confrontées à cette même problématique ! Avec **plus de 1,3 million d'associations** actives en France, le choix de bénévolat est large... De plus, de nombreuses études montrent que le bénévole connaît le syndrome de l'abeille, il butine... Il ne s'engage plus par militantisme contrairement à une idée ancrée, belle mais erronée, mais par besoin de réalisation individuelle...

La force de toute association réside en sa capacité à susciter, parmi ses adhérents, un **engagement bénévole** pour apporter de nouvelles idées, nouvelles approches, nouvelles propositions, nouvelles réalisations...vitales à toute organisation. Mais aussi pour assurer le renouvellement des bénévoles-dirigeants associatifs.

Un turn over raisonnable mais régulier des équipes élues est indispensable. Assurer la transmission de savoirs, de connaissances et accueillir les apports nouveaux sont synonyme d'enrichissements réciproques, de créativité, de pérennité.

Il n'existe pas de recette miracle pour encourager le bénévolat et/ou la prise de responsabilité. Si ce n'est **faire connaître notre projet, les valeurs et principes promus, communiquer sur la pluralité des activités, les bénéfices collectifs et personnels, être vus et connus à l'extérieur de nos murs.**

Etre élu administrateur de la MJC Prévert consiste à veiller au respect des statuts, donc du **projet associatif**, au maintien des emplois, à l'équilibre économique dans un processus professionnel de **co-gestion**. C'est par conséquent garantir le fonctionnement des instances et conforter à tout niveau une proximité relationnelle avec nos principaux partenaires, professionnels et politiques.

Le Conseil d'Administration de l'association (ouvert à tout adhérent dès l'âge de 16 ans) constitue un **espace de débats**, un laboratoire à petite échelle de l'intelligence politique et de réalité appliquée à un projet, celui des MJC dans le respect de toutes les opinions à la condition, incontournable, de partager les valeurs que nous défendons. Par ailleurs, les travaux en **commissions** secteurs (Cinéma, Radio, Ateliers, Espaces de Vie Sociale), paritaire et financière, sont menés conjointement par les professionnels et les bénévoles assurant l'application concrète du projet et l'innovation dans l'échange du projet de la MJC.

Toutefois, aussi satisfaisant que puisse paraître le fonctionnement actuel, il doit être sans relâche interrogé pour en garantir la continuité. Accueillir, fidéliser de **nouveaux élus bénévoles** en répondant à leurs attentes, est la seule clé du **renouvellement** et de l'**enrichissement des instances** : commissions plus décisives encore dans leurs contributions à faire des propositions au CA avec l'appui d'un rapporteur, bureau, conseil d'administration et assemblée générale.

La paupérisation généralisée du bénévolat constitue une réelle menace d'appauvrissement du monde associatif mais aussi... une conjoncture favorable pour se réinventer !

Conduire les changements = résister politiquement et techniquement

L'évolution des contextes global, national et local dessine des futurs aux **contours flous** et aux **conséquences** inévitablement **incertaines**. Face à l'inconnu, la 1^{ère} réaction, humaine, est la tentation du repli, l'attrait du protectionnisme.

Nous pouvons, modestement mais réellement et sans naïveté, « peser » sur la crise de civilisation, sur les choix politiques qui menacent le modèle associatif, la culture comme fondement de l'**émancipation** des femmes et des hommes. La parole exprimée et unie de toutes celles et ceux qui contribuent à la démocratisation et à l'accès à la culture et à l'expression artistique, notamment pour les jeunes, dans un processus d'éducation, aidera à porter les propositions de modes vie reposant sur la **solidarité, l'échange, la transmission de savoirs** et luttant contre les inégalités et leur creusement.

Face aux défis des prochaines années, nous l'avons vu tout au long de ce rapport moral, la MJC Jacques Prévert doit continuer à anticiper, à agir.

L'impératif des futures équipes dirigeantes (salariées et élues) consiste à s'adapter avec agilité à un environnement coercitif avec, comme **vigie, la situation de trésorerie**, pour assurer, dans un cadre de **développement maîtrisé et valorisé**, la pérennité des activités de l'association et ses emplois.

Ces défis sont passionnants ! Ils nécessitent plus que jamais **l'adhésion, la participation, la mobilisation de tous les acteurs de la MJC : professionnels, bénévoles, élus, partenaires et vous adhérents !**

Par l'approbation des rapports présentés aujourd'hui, votés par le Conseil d'Administration du 16 mai 2024, vous manifesterez votre soutien aux orientations et actions des élus-bénévoles qui vous représentent.

Par votre participation au renouvellement du Conseil d'Administration, vous garantirez la **vivacité créatrice et démocratique** de notre association, la MJC Jacques Prévert.

Je tenais, en conclusion, à féliciter et à remercier sincèrement les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration, du bureau qui, par leur important **investissement militant**, sur leur temps libre, garantissent l'avenir de notre mouvement associatif ! Je tenais également à souhaiter la bienvenue à toute nouvelle volonté qui désirerait nous rejoindre !

A toutes et tous nous souhaitons une belle fin de saison et un bel été.

Stéphane LEMESLE
Président

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2023

- > Analyse des comptes de bilan
- > Analyse du compte de résultat
- > Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé
- > Conclusion

Les comptes du bilan

Le bilan présente à un moment donné, ici au 31 décembre 2023, ce que possède la MJC (actif) et ses ressources (passif).

Les actifs

Actif immobilisé

L'actif immobilisé correspond aux possessions qui restent durablement dans la MJC. Il passe de 208 255 € en début d'exercice à 120 834 € à la fin de l'exercice 2023, soit une baisse de 42 %, qui s'explique essentiellement par la cession de nos parts sociales du Crédit Coopératif, souscrites lors de la conclusion du PGE (Prêt garanti par l'État) en décembre 2020, et les amortissements.

Actif circulant

L'actif circulant représente les actifs consommés par l'activité de la Maison à court terme, donc à une échéance de moins d'un an. Il décroît de 12,7 % par rapport à 2022 et s'établit à 466 258 €. Cette différence s'explique, d'une part, par une baisse importante de nos créances, notamment sur nos partenaires institutionnels, et, d'autre part par une amélioration remarquable de nos disponibilités, c'est-à-dire de l'argent que la Maison a en caisse au 31 décembre 2023.

Le passif

Capitaux propres

Avec le déficit de l'année 2023 (-67 050 €), les fonds propres associatifs restent négatifs et s'établissent à -148 966 €.

Le montant des capitaux propres de l'association s'obtient en additionnant les résultats des exercices précédents, le report à nouveau, (-149 076 €), le résultat de l'exercice (-67 050 €), et le montant net des subventions d'équipement (+67 160 €).

Provisions pour risques et charges

Les provisions, qui se composent exclusivement des provisions pour charges, en l'occurrence la retraite, baissent de 10 803 € pour atteindre 143 409 € en 2023.

Dettes

Les dettes s'élèvent à 652 620 €, dont 239 435 € de dettes à moins de un an, régularisées durant l'exercice 2023, 135 261 € de produits constatés d'avance et 121 243 € correspondant aux trois cinquièmes du PGE souscrit en décembre 2020.

Le compte de résultat

L'exercice 2023 est déficitaire, avec un résultat net comptable de -67 050 €.

Le résultat se répartit comme suit :

– Résultat d'exploitation :	-121 134 €	(-170 817 € en 2022)
– Résultat financier :	-352 €	(-803 € en 2022)
– Résultat exceptionnel :	54 435 €	(24 210 € en 2022)

Les années 2022 et 2023 n'ayant pas été affectées par la COVID19, au sens des confinements et autres contraintes légales, comme la fermeture des « activités non essentielles », nous comparerons ces deux années dans la suite de ce rapport.

Résultat d'exploitation

Les recettes (Produits)

Les produits d'activité atteignent 831 922 €, en hausse de 16 % par rapport à 2022. Ce montant représente 54 % des recettes liées à l'exploitation.

Les subventions sont étales, à 568 425 €, contre 568 480 € en 2022. Elles représentent 37 % des recettes liées à l'exploitation.

Les autres produits de gestion, soit les locations de salles, les prestations externes assurées par des techniciens d'atelier, la compensation de délégation de service public (DSP) pour les Cinéastes et les transferts de charges, s'élèvent à 145 220 €.

Comme chaque année, la mise à disposition par la ville du Mans des locaux 97, Grande Rue et d'une partie de la maison de quartier Georges Moustaki, 211, rue des Maillets, ainsi que des fluides (eau, électricité), est valorisée. En 2023, la valorisation fut revalorisée de 800 € pour s'établir à 166 400 €.

Le total des recettes liées à l'exploitation se monte à 1 545 566 €, soit le niveau de 2019, en hausse de 11 % par rapport à l'exercice 2022.

Les dépenses (Charges)

Le total des dépenses permettant de faire fonctionner la MJC est en hausse par rapport à 2022 et s'élève à 1 684 109 €.

Résultat financier

Durant l'exercice 2023, au titre du PGE, contracté en décembre 2020, la MJC a payé 1 020 € d'intérêts, tandis que la trésorerie a généré 668 € de produits financiers. Ainsi le résultat financier de l'exercice 2023 correspond à la différence, soit -352 €.

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 16 388 € (charges exceptionnelles diverses). Tandis que les produits exceptionnels s'établissent à 70 824 € (divers produits exceptionnels, amortissement des subventions d'équipement et des reprises sur provisions), ce qui donne un résultat exceptionnel excédentaire de 54 435 €.

Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Charges

MJC Jacques PREVERT

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En Euros)

	Budget prév.	Réalisé	Différence	Commentaire
CHARGES				
60 – Achats	49 000	51 800	2 800	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	27 000	27 750	750	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	14 000	15 811	1 811	
Achats matières et fournitures	7 000	6 908	-92	
Autres fournitures & marchandises	1 000	1 332	332	
61 – Services extérieurs	401 399	418 907	17 508	
Sous-traitance générale	135 000	145 039	10 039	Revalorisation du point d'indice et du SMIC donc des contrats de sous-traitance
Locations	237 399	234 710	-2 689	
Entretien et réparation	18 000	27 291	9 291	Prestations nécessaires pour les ateliers et le cinéma
Assurance	10 000	10 907	907	
Documentation	1 000	960	-40	
62 – Autres services extérieurs	84 500	101 653	17 153	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 000	36 894	26 894	La fonction « Paie » effectuée par le cabinet Perspectives
Publicité, publications	18 500	12 124	-6 376	Suppression plaquettes cinéma, changement de format et quantités pour les plaquettes de rentrée, ...
Déplacements, missions	17 500	18 989	1 489	
Frais postaux et de télécommunications	21 000	15 730	-5 270	Renégociations avec SFR
Services bancaires, autres	17 500	17 917	417	
63 – impôts et taxes	87 464	126 070	38 606	
Impôts et taxes sur rémunération	21 434	43 602	22 168	Impact des licenciements, départ en retraite et rupture conventionnelle
Autres impôts et taxes	66 030	82 468	16 438	TSA et SACEM proportionnelles à l'activité cinéma
64 – Charges de personnel	829 102	876 382	47 280	
Rémunération des personnels	643 221	681 925	38 704	Impact des licenciements, départ en retraite et rupture conventionnelle
Charges sociales	166 978	172 192	5 214	Impact des licenciements, départ en retraite et rupture conventionnelle
Autres charges de personnel	18 903	22 265	3 362	
65 – Autres charges de gestion courante	30 267	27 733	-2 534	
Redevance Carte Pathé	10 278	7 609	-2 669	
Redevance Ville	19 489	10 729	-8 760	Vote du BP selon les anciens critères et aboutissement de négociations durant l'exercice
Autres charges de gestion courante	500	9 394	8 894	X
66 – Charges financières	1 350	1 020	-330	

			0	
67 – Charges exceptionnelles		16 388	16 388	
68 – Dotation aux amort. et provisions	57 288	64 155	6 867	
TOTAL DES CHARGES	1 540 370	1 684 109	143 739	

Comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : Produits

MJC Jacques PREVERT

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En Euros)

	Budget prév.	Réalisé	Différence	Commentaire
70 – Vente de prestations de services	749 344	831 922	82 578	
Recettes Structures	1 000	4 988	3 988	
Recettes Ateliers	210 000	207 552	-2 448	
Recettes EVS	26 400	29 952	3 552	
Recettes Radio Alpa	23 270	26 533	3 263	
Recettes Cinéastes	474 474	544 248	69 774	Nombre d'entrées meilleurs qu'attendu
Autres produits des activités annexes	14 200	18 649	4 449	
73 – Dotations et produits de tarification	78 780	78 780	0	
Ville du Mans - Compensation DSP [Cinéastes]	78 780	78 780	0	
74 – Subventions d'exploitation	560 692	568 425	7 733	
<i>État</i>				
ANCT Contrat de Ville [EVS]	5 500	5 500	0	
Min. Culture - FSER FIXE [Radio Alpa]	42 000	42 000	0	
Min. Culture - FSER Variable [Radio Alpa]	37 000	40 541	3 541	
CNC [Cinéastes]	65 000	59 390	-5 610	Moindre valorisation que prévue par le CNC du respect des critères
CNC [Europa]	16 000	17 673	1 673	
<i>Conseil Régional</i>				
CR Pays de la Loire [Radio Alpa]	11 875	12 729	854	
<i>Conseil Départemental</i>				
CD de la Sarthe (EVS) - CV et parentalité	700		-700	
CD de la Sarthe [Radio Alpa]	8 100	8 100	0	
<i>Communes, « com-com » ou agglomérations</i>				
Ville du Mans - CPO - Fonct. GL [structure]	198 000	198 000	0	
Ville du Mans - CPO [Radio Alpa]	17 200	17 200	0	
Ville du Mans [EVS]	47 364	71 310	23 946	Subvention pour mise à disposition d'un personnel à Moustaki et revalorisation de 10 % de la subvention de base pour les deux EVS
Le Mans Métropole - Contrat de Ville [EVS]	10 000	13 000	3 000	
<i>Organismes sociaux (Caf, etc.)</i>				
CAF de la Sarthe [EVS] : AVS (PSO)	47 364	49 310	1 946	
CAF de la Sarthe [EVS] : ACM (PSO)	3 450	3 912	462	
CAF de la Sarthe [EVS] : REEAP (Parentalité)	4 500	2 750	-1 750	
Autre subvention	2 000	2 300	300	
<i>Fonds européens (FSE, FEDER, etc)</i>				
FEDER	20 000	1 877	-18 123	Subvention à percevoir en 2024
Emplois Aidés (ASP)	18 000	22 833	4 833	

75 – Autres produits de gestion courante	12 000	16 221	4 221	
Cotisations	12 000	11 935	-65	
Dons manuels - Mécénat	0	4 286	4 286	
76 – Produits financiers	500	668	168	
77 – Produits exceptionnels	26 000	70 824	44 824	
78 – Reprises sur amort. et provisions	0	25 095	25 095	
79 – Transfert de charges	0	25 124	25 124	
TOTAL DES PRODUITS	1 427 316	1 617 058	189 742	
Insuffisance prévisionnelle (déficit)	-113 054	-67 050		

Conclusion

L'exercice 2023 se caractérise par la volonté d'un retour rapide à l'équilibre après le déficit record de 147 502 € en 2022. Ainsi, après le vote d'un budget prévisionnel fortement déficitaire (-113 054 €), l'exercice se clôture avec un déficit de « seulement » -67 050 €, dans un contexte économique toujours marqué par l'inflation. Cependant, le regain d'activité du cinéma Les Cinéastes et la consolidation des adhérents dans les ateliers permet à la Maison de retrouver des recettes proches des montants de l'avant COVID-19. Il est également essentiel de noter que le résultat, bien moins déficitaire qu'attendu, est aussi lié à des « mesures salariales », qui ont amené la Maison à réduire le nombre de permanents, et donc aux efforts des équipes de Radio Alpa, des ateliers, des EVS et de la structure travaillant dans un cadre toujours plus contraint.

Aux Cinéastes, les entrées dépassent de 14 % le BP pour atteindre 114 000 billets vendus. Contrairement à l'année 2022, durant l'exercice 2023, le ticket moyen réalisé, 4,66 € hors taxes, est proche du ticket moyen prévisionnel, 4,70 € hors taxes. Aussi, le nombre de spectateurs supplémentaire amène une hausse réelle des recettes cinéma. Le ticket moyen réalisé s'explique par deux hausses des tarifs en 2023, en janvier et en août, et une meilleure répartition des spectateurs dans tous les tarifs, y compris les tarifs les plus rémunérateurs.

A noter que l'utilisation de la carte Pathé et les dispositifs scolaires, peu rémunérateurs, concernent plus de 38 500 entrées. Ces deux derniers tarifs sont compensés en partie par la municipalité du Mans qui nous a confié la délégation de service public sur Les Cinéastes. La compensation est revalorisée de 3,6 % en 2023, selon un mécanisme qui tient compte de l'inflation.

Les ateliers accueillent 656 adhérents, en baisse de 5% par rapport à la saison 2022-2023. Cependant les recettes réalisées sont très proches du BP.

En 2023, Radio Alpa, le secteur radio de la MJC, a réuni 47 animateurs et chroniqueurs. Le Bal de l'amitié organisé à Mulsanne avec des associations partenaires s'est tenu année. Par contre les concerts, Alpa on The Rock et Alpa On da Mix, n'ont pas été remis en œuvre, en raison de l'état sanitaire et de la capacité d'accueil du public restreinte à 60 personnes, par la commission de sécurité, réduisant de fait, la contribution des bénévoles aux recettes du secteur.

Une fois encore, les Espaces de Vie Sociale (EVS) de la MJC dégagent 10% de recettes propres en plus que prévu dans le BP 2023. Mais la vocation sociale du secteur explique que

ces recettes ne contribuent que pour 13 % des charges. Il faut noter que depuis août 2023, la municipalité du Mans met à disposition un personnel d'accueil pour la Maison de quartier Georges Moustaki, où la MJC assure les activités de l'EVS « Nord-Est ». Mais le secteur reste trop peu soutenu, par le financement public, aux vues des besoins en personnel afin d'assurer les fonctions dévolues à un EVS.

Les mesures difficiles prises en 2023 par le conseil d'administration et la direction de la MJC ont permis de diviser le déficit par rapport à l'exercice 2022 par plus de deux et, en 2024, le BP est équilibré. Nous espérons que le dialogue ininterrompu avec nos partenaires nous permettra rapidement de renforcer les équipes qui assurent la réalité de nos actions et, ainsi, de réduire les tensions inhérentes à un travail quotidien vécu trop souvent à « flux tendu ».

Cyrille Provost
Trésorier

**BUDGET
PRÉVISIONNEL
2024**

MJC Prévert - Le Mans
Budget Prévisionnel de l'association

Projet 2024
2024

GLOBAL

CHARGES	
CHARGES DIRECTES	
60 - Achats	48 520 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	26 700 €
Electricité	25 000 €
Eau	1 200 €
Carburant	500 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	14 450 €
Achats matières et fournitures	6 270 €
Autres fournitures & marchandises	1 100 €
61 - Services extérieurs	438 770 €
Sous-traitance générale	157 700 €
Locations	241 720 €
Location de films	231 220 €
Autres Locations	10 500 €
Entretien et réparation (et maintenance)	28 200 €
Assurance	10 200 €
Documentation	950 €
	- €
62 - Autres services extérieurs	73 899 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	9 704 €
Publicité, publications	20 500 €
Déplacements, missions	10 745 €
Frais postaux et de télécommunications	15 000 €
Services bancaires, autres	17 950 €
63 - Impôts et taxes	88 814 €
Impôts et taxes sur rémunération	650 €
OPCO - Uniformation	- €
Autres impôts et taxes	88 164 €
TSA	64 438 €
SACEM	19 726 €
Autres Impôts et taxes	4 000 €
	- €
64 - Charges de personnel	849 227 €
Rémunération des personnels	849 227 €
Charges sociales	- €
Autres charges de personnel	- €
65 - Autres charges de gestion courante	21 470 €
Redevance Carte Pathé [Les Cinéastes]	9 000 €
Redevance Ville [Les Cinéastes]	10 000 €
Autres charges de gestion courante	2 470 €
66 - Charges financières	1 300 €
67 - Charges exceptionnelles	
68 - DAP (Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées)	42 000 €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	
TOTAL DES CHARGES	1 563 999 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	
TOTAL	0

TOTAL
48 520 €
26 700 €
25 000 €
1 200 €
500 €
14 450 €
6 270 €
1 100 €
438 770 €
157 700 €
241 720 €
231 220 €
10 500 €
28 200 €
10 200 €
950 €
- €
73 899 €
9 704 €
20 500 €
10 745 €
15 000 €
17 950 €
88 814 €
650 €
- €
88 164 €
64 438 €
19 726 €
4 000 €
- €
849 227 €
849 227 €
- €
- €
21 470 €
9 000 €
10 000 €
2 470 €
1 300 €
42 000 €
1 563 999 €
0

PRODUITS	
RESSOURCES DIRECTES	
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	860 340 €
Recettes Structures	9 000 €
Recettes Ateliers	215 000 €
Recettes EVS	35 300 €
Recettes Radio Alpa	31 000 €
Recettes Cinéastes	531 540 €
Recettes Billetterie TC	555 500 €
- TVA s/ recettes Ciné	- 28 960 €
Autres recettes cinéma	5 000 €
Autres produits des activités annexes	38 500 €
73 - Dotations et produits de tarification	79 568 €
Ville du Mans - Compensation DSP [Cinéastes]	79 568 €
74 - Subventions d'exploitation	569 622 €
État :	5 000 €
ANCT Contrat de Ville [EVS]	5 000 €
Min. Culture - FSER FIXE [Radio Alpa] Exploitation	43 000 €
Min. Culture - FSER Variable [Radio Alpa] Selective	42 000 €
CNC [Cinéastes]	64 640 €
CNC [Europa]	16 000 €
Conseil.s Régional(aux)	- €
CR Pays de la Loire [Radio Alpa]	12 500 €
CR Pays de la Loire [Cinéastes] Relance	- €
Conseil.s Départemental(aux)	- €
CD de la Sarthe (EVS) - CV et parentalité	
CD de la Sarthe [Radio Alpa]	8 100 €
CD de la Sarthe [STR] Subv. Pluricantonale	1 000 €
Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	- €
Ville du Mans - CPO - Fonct. GL [structure]	198 000 €
Ville du Mans - CPO [Radio Alpa]	17 200 €
Ville du Mans [EVS]	54 041 €
Le Mans Métropole - Contrat de Ville [EVS]	19 000 €
Ville du Mans (autres subventions)	- €
Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	- €
CAF de la Sarthe [EVS] : AVS (PSO)	54 041 €
CAF de la Sarthe [EVS] : ACM (PSO)	5 500 €
CAF de la Sarthe [EVS] : REEAP (Parentalité)	2 000 €
Autre organismes sociaux	2 000 €
Autre subvention	2 600 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	- €
FEDER	- €
Emplois Aidés (ASP)	18 000 €
Autres établissements publics	- €
Aides privées (fondation)	- €
75 - Autres produits de gestion courante	14 500 €
756. Cotisations	13 000 €
758 Dons manuels - Mécénat	1 500 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	15 000 €
Quote Part des subv. Virée au résultat	15 000 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	10 000 €
79 - Transfert de charges	15 000 €
TOTAL DES PRODUITS	1 564 030 €
Insuffisance prévisionnelle (déficit)	31 €

TOTAL
860 340 €
9 000 €
215 000 €
35 300 €
31 000 €
531 540 €
555 500 €
- 28 960 €
5 000 €
38 500 €
79 568 €
569 622 €
5 000 €
5 000 €
43 000 €
42 000 €
64 640 €
16 000 €
- €
12 500 €
- €
- €
8 100 €
1 000 €
- €
198 000 €
17 200 €
54 041 €
19 000 €
- €
- €
54 041 €
5 500 €
2 000 €
2 000 €
2 600 €
- €
- €
18 000 €
- €
- €
14 500 €
13 000 €
1 500 €
- €
15 000 €
15 000 €
10 000 €
15 000 €
1 564 030 €
31 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue

72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2023

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue
72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC JACQUES PREVERT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/23 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au MANS, le 21 mai 2024

Le commissaire aux comptes

AGILYS AUDIT
Romuald BEDOUIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	53 294	45 707	7 587	13 265	5 678-	42. 81-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	845 479	741 645	103 834	134 315	30 481-	22. 69-
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	1 098		1 098	50 920	49 822-	97. 84-	
Autres titres immobilisés	7 869		7 869	7 869			
Prêts	120		120	1 560	1 440-	92. 31-	
Autres	327		327	327			
Total I	908 186	787 352	120 834	208 255	87 421-	41. 98-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	112 050		112 050	134 305	22 254-	16. 57-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	188 886		188 886	336 369	147 482-	43. 85-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	153 573		153 573	48 497	105 076	216. 67	
Charges constatées d'avance (2)	11 748		11 748	15 260	3 512-	23. 01-	
Total II	466 258		466 258	534 431	68 172-	12. 76-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 374 444	787 352	587 092	742 686	155 593-	20. 95-	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1		
						Euros	%	
FONDS PROPRES	Fonds propres							
	Fonds propres sans droit de reprise :							
	Fonds propres statutaires							
	Fonds propres complémentaires							
	Fonds propres avec droit de reprise :							
	Fonds statutaires							
	Fonds propres complémentaires							
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité								
Autres								
Report à nouveau		149 076-		1 665-		147 410-	NS	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		67 050-		147 410-		80 360	54. 51	
Situation nette (sous total)		216 126-		149 076-		67 050-	44. 98-	
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement		67 160		84 942		17 781-	20. 93-	
Provisions réglementées								
Total I		148 966-		64 134-		84 832-	132. 27-	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations							
	Fonds dédiés							
Total II								
PROVISIONS	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges		143 409		154 212		10 803-	7. 01-
	Total III		143 409		154 212		10 803-	7. 01-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		121 243		161 071		39 828-	24. 73-
	Emprunts et dettes financières diverses							
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		98 143		67 689		30 454	44. 99
	Dettes des legs ou donations							
	Dettes fiscales et sociales		141 292		175 584		34 293-	19. 53-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes		96 710		103 444		6 734-	6. 51-
	Instruments de trésorerie							
	Produits constatés d'avance		135 261		144 819		9 557-	6. 60-
Total IV		592 649		652 608		59 959-	9. 19-	
Ecarts de conversion passif (V)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		587 092		742 686		155 593-	20. 95-	

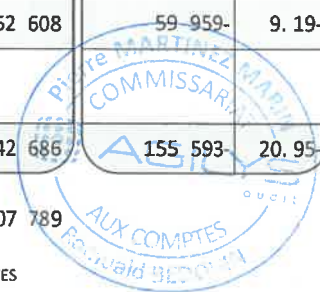
(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

175 068

507 789

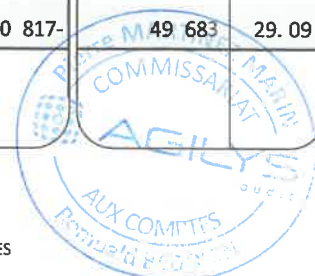


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	11 935	12 210	275-	2. 25-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 962	3 880	1 918-	49. 43-
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	828 668	708 602	120 065	16. 94
Parrainages	1 292	3 719	2 427-	65. 27-
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	568 425	568 480	55-	0. 01-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	300	3 289	2 989-	90. 88-
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	50 219	25 084	25 135	100. 20
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	82 766	76 096	6 671	8. 77
Total I	1 545 566	1 401 359	144 207	10. 29
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 332	2 092	760-	36. 34-
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	571 029	519 709	51 320	9. 87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	126 070	102 521	23 549	22. 97
Salaires et traitements	681 925	677 837	4 088	0. 60
Charges sociales	194 457	187 866	6 591	3. 51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	49 863	51 316	1 453-	2. 83-
Dotations aux provisions	14 292	1 247	13 045	NS
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	27 733	29 589	1 857-	6. 27-
Total II	1 666 700	1 572 176	94 524	6. 01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	121 134-	170 817-	49 683	29. 09

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		668		511	158	30.87
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		668		511	158	30.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 020		1 314	293-	22.33-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		1 020		1 314	293-	22.33-
2. Résultat financier (III-IV)		352-		803-	451	56.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		121 486-		171 620-	50 134	29.21
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		34 727		10	34 717	NS
Sur opérations en capital		36 096		27 914	8 182	29.31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		70 824		27 924	42 900	153.63
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		16 098		2 275	13 823	607.59
Sur opérations en capital		290		1 439	1 148-	79.82-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		16 388		3 714	12 674	341.28
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		54 435		24 210	30 226	124.85
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 617 058		1 429 793	187 265	13.10
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 684 109		1 577 204	106 905	6.78
5. EXCEDENT OU DEFICIT		67 050-		147 410-	80 360-	54.51



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						



MJC PREVERT

97 GRANDE RUE

72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

AGC PERSPECTIVES

02 RUE HERACLITE
Bâtiment B Uptown
72015 LE MANS CEDEX 2
02.43.39.51.51



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Subventions d'équipement	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 587 092.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 545 566.40 Euros et dégageant un déficit de 67 050.47- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 508		1 786
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	693 813		12 208
Installations générales agencements aménagements divers	135 911		
Matériel de transport	4 200		
TOTAL	833 924		12 208
Autres participations	50 920		1 098
Autres titres immobilisés	7 869		
Prêts, autres immobilisations financières	1 887		
TOTAL	60 675		1 098
TOTAL GENERAL	946 107		15 092

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			53 294	53 294
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		653	705 368	705 368
Installations générales agencements aménagements divers			135 911	135 911
Matériel de transport			4 200	4 200
TOTAL		653	845 479	845 479
Autres participations		50 920	1 098	1 098
Autres titres immobilisés			7 869	7 869
Prêts, autres immobilisations financières		1 440	447	447
TOTAL		52 360	9 414	9 414
TOTAL GENERAL		53 013	908 186	908 186

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	38 243	7 464		45 707
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	624 058	31 165	472	654 751
Installations générales agencements aménagements divers	71 351	11 343		82 694
Matériel de transport	4 200			4 200
TOTAL	699 609	42 508	472	741 645
TOTAL GENERAL	737 852	49 972	472	787 352



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 464				
Instal.techniques matériel outillage indus.	31 165				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 343				
TOTAL	42 508				
TOTAL GENERAL	49 972				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	154 212	143 409	154 212		143 409
TOTAL	154 212	143 409	154 212		143 409
TOTAL GENERAL	154 212	143 409	154 212		143 409
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 292	25 095		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	120	120	
Autres immobilisations financières	327	327	
Autres créances clients	112 050	112 050	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 622	18 622	
Divers état et autres collectivités publiques	144 454	144 454	
Débiteurs divers	25 810	25 810	
Charges constatées d'avance	11 748	11 748	
TOTAL	313 132	313 132	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 440		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	121 243	40 164	81 079	
Fournisseurs et comptes rattachés	98 143	98 143		
Personnel et comptes rattachés	67 082	67 082		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 678	72 678		
Taxe sur la valeur ajoutée	956	956		
Autres impôts taxes et assimilés	576	576		
Autres dettes	96 280	96 280		
Produits constatés d'avance	135 261	135 261		
TOTAL	592 220	511 141	81 079	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 806			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Subventions d'équipement

Des subventions d'équipements ont été accordées en 2023 :
- CNC : 8 662.49 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

De la part de la Ville du Mans :
- Mise à disposition gratuite d'un ensemble immobilier d'une surface de 1 605.90 m² et prise en charge des fluides (eau, assainissement, électricité, gaz) ; L'ensemble est valorisé à 166 400 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121 177
Total	121 177

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 04/12/2020
Montant initial de cette garantie : 180 000
Montant restant dû en capital : 121 177
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2026
Nature de la sûreté réelle : PGE

Prêt Garanti par l'Etat octroyé à hauteur de 200 000 euros pour faire face aux conséquences économiques et financières de la pandémie du COVID-19



Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	143 409
Total (1)	143 409

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les paramètres de calcul des engagements en matière de pensions et retraites sont les suivants :

- taux d'actualisation : 3,65 % (taux préconisé par IAS 19)
- âge de départ : 64 ans
- taux d'augmentation de salaire : 2 % (moyenne)
- condition de départ : départ volontaire

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS DE FORMATIONS	24 016
Total	24 016



MJC JACQUES PREVERT

Association Loi de 1901

97 Grande Rue
72000 LE MANS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2023

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Chers adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait au MANS, le 21 mai 2024

Le commissaire aux comptes
AGILYS AUDIT
Romuald BEDOUIN



RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SECTEURS DE LA MJC J. PRÉVERT



CINÉMA
LES CINÉASTES
4 SALLES ART ET ESSAI



RADIO ALPA
RADIO ASSOCIATIVE
ET DE PROXIMITÉ



LE KIOSQUE
ESPACES DE VIE SOCIALE
CŒUR DE VILLE - NORD EST



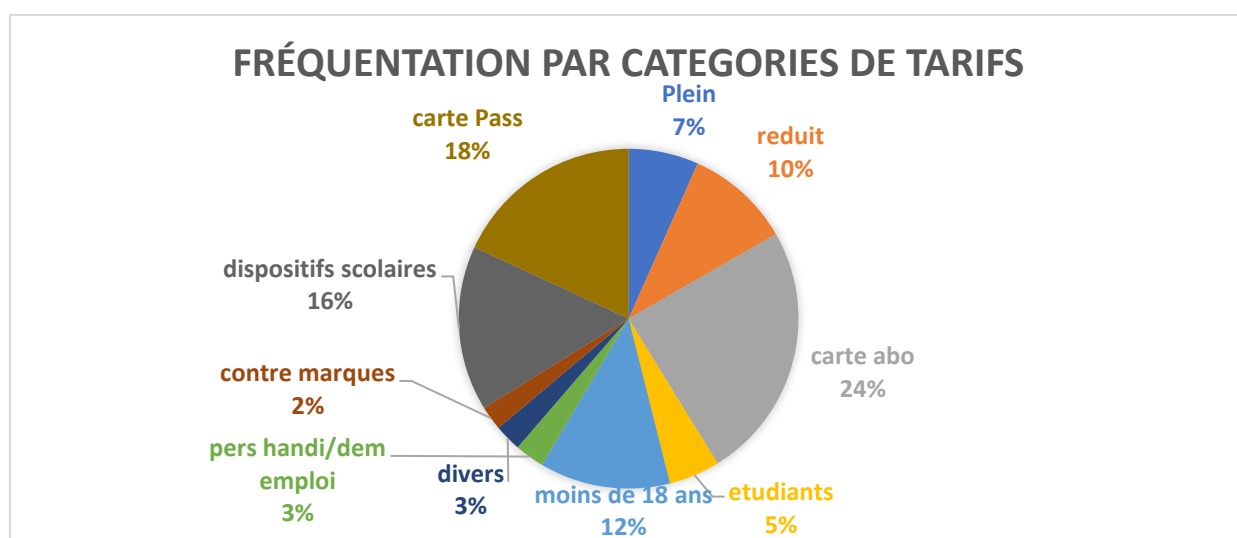
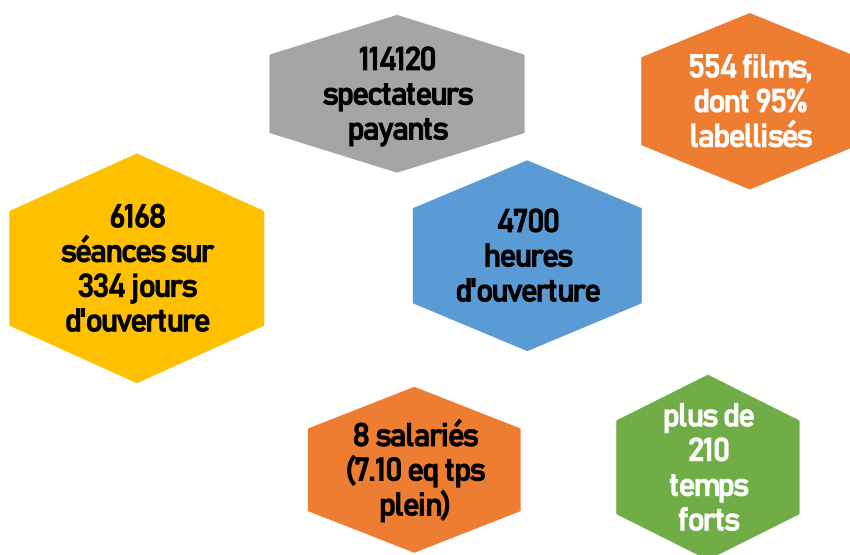
LES ATELIERS
D'EXPRESSION
ARTISTIQUE

Rapport d'activité des Cinéastes

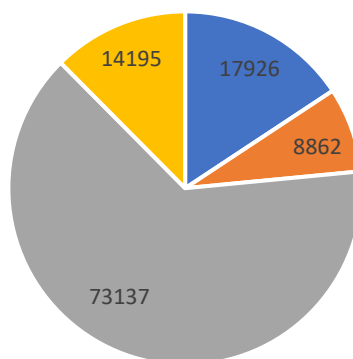
Saison 2023-2024

Après les années Covid, l'ensemble de la filière cinématographique a retrouvé des couleurs en 2023 grâce à des entrées qui, sans retrouver leur niveau historique des années 2017/2019, donnent de belles perspectives pour les années à venir. Toutefois, malgré des entrées en hausse, l'équilibre financier est toujours précaire. En effet, les augmentations successives des coûts énergétiques, l'inflation des charges liées aux achats et services (+4.9%) et des taux de réversion aux distributeurs en nette augmentation, nous ont impacté et obligé à optimiser notre fonctionnement.

Quelques chiffres :



Fréquentation par programmations



■ dispositif scolaire ■ séances événementielles ■ prog courante ■ prog courante JP

En 2023 :

- Toujours labellisés d'art et d'essai avec les 3 labels.
- Nous avons travaillé avec plus de 50 associations : *Attac, Association France Palestine Solidarité, Ecolieux 72, Chti en Maine, Europa jazz et les allumés du jazz, La Ligue des droits de l'homme, Collectif pour une terre plus humaine, Alternatiba, Planning Familial, Unafam, Greenpeace, Au film des mots, Les amis de la vie, Eyes for movies, Valentin Haüy, Tadmoon, Collectif encore heureux, collectif Kassiopé, etc.*
- La participation des bénévoles des commissions des Ambassadeurs et des Prog'Amateurs
- Lien fort avec la ville : les lundi ciné seniors, les cinés musées, les séances dédiées aux centres de loisirs, les ciné plein air estivaux, le partenariat médiatique avec le service jeunesse, participation à Le Mans sonore et à Plein champs
- Un sondage de satisfaction réalisé sur mai 2023 : 203 retours qui nous accèdent d'une moyenne de 9.3/10 sur la qualité de l'accueil et d'une moyenne de 9/10 sur la qualité de la programmation

En 2024, plusieurs points de vigilance :

- Les factures énergétiques
- La négociation avec les distributeurs
- La réforme du CNC sur la labellisation et son accompagnement
- Le changement du monte personne dans le hall
- Le vieillissement des outils de caisse et de projection
- Les marginaux de la place des comtes du Maine, toujours plus nombreux et avinés
- La RH avec le départ en formation du Responsable

Mais surtout : Un bon anniversaire aux Cinéastes qui fêtent leurs 20 ans de délégation !



NOTE D'ACTIVITE RADIO ALPA – ACTIONS 2023

Présentation générale

Depuis 1982, Radio-Alpa poursuit sa **mission de communication sociale de proximité** à travers une production de programmes diffusés sur Le Mans Métropole (207 072 hab) et 80 % département de la Sarthe (566 993 hab). Elle s'attache à promouvoir l'éducation populaire, encourager la citoyenneté active des habitants, l'engagement dans les associations, agir pour le bien-vivre et le bien-faire ensemble en lien avec les associations sociales et solidaires. Elle est reconnue dans sa spécificité en faveur des musiques actuelles et de la scène locale musicale.

Radio Alpa a d'ailleurs été **sélectionnée en 2023 parmi les 261 radios répertoriées en France** par la base de données de l'industrie musicale « Soundcharts ». Ce logiciel mesure l'impact d'un artiste sur les réseaux sociaux et plates-formes numériques (sur lesquelles diffuse Radio Alpa depuis septembre 2022). Lien : <https://soundcharts.com/datasources>

L'année 2023 a été marquée par :

- Des actions en direction des jeunes sur les réseaux sociaux, à l'antenne et sur l'Université du Mans pour les amener à faire de la radio
- Titularisation en CDI 35 h d'un jeune journaliste en alternance depuis 2 ans
- Diffusion des programmes sur toutes les plates-formes numériques (Apple Podcasts | Deezer | Google Podcasts | PocketCasts | Spotify | iTunes).
- 20 nouveaux bénévoles et 9 nouveaux programmes ont rejoint en septembre 2023 l'équipe bénévoles mais plutôt une nouvelle génération d'adultes que des jeunes.
- Diffusion depuis novembre 2022 en DAB+ entraînant une charge supplémentaire dans un budget de plus en plus contraint par les coûts de l'inflation et les revalorisations conventionnelles des salaires et du SMIC.

Le projet d'un nouveau studio Radio Alpa décentralisé au sein du campus universitaire en 2025 est toujours en cours de réalisation entre la Ville du Mans et l'Université du Mans pour permettre une production sur le lieu de vie des étudiants.

Dans la continuité d'une refonte du site internet qui s'est poursuivi en 2023 et la création d'une chaîne livestreamingTwitch, le projet d'équipement du studio en caméras pour rendre attractive la radio, toujours en direction des jeunes, a de nouveau été reporté faute de budget.

Radio-Alpa émet 7 jours/7 et 24H/24. Diffusion d'une grille hebdomadaire de **156h de programmes propres sur 168h**. Les émissions sont intégralement produites par Radio Alpa et son équipe de **4 professionnels, 49 bénévoles et 1 volontaire en Service Civique**.

1. ACTIONS CULTURELLES

Actions en faveur des musiques actuelles, de la scène locale, de la découverte de nouveaux talents

- Partenaire de la SMAC de l'agglomération mancelle Superforma pour valoriser des actions autour de la diffusion d'une hétérogénéité de propositions musicales, pour une diversité des publics et montrer à voir la diversité artistique. Radio travaille toute l'année avec ce label Scène de Musiques Actuelles pour consolider la diffusion de concerts et accompagner les pratiques musicales. Les groupes locaux, organisateurs de concerts, structures d'accompagnement présentent régulièrement leurs activités dans nos **17 émissions spécifiques aux musiques actuelles**.

- Radio Alpa est adhérente et membre du Conseil d'Administration du **réseau des radios FERAROCK** pour renforcer son action et sa programmation spécifique à la découverte de nouveaux talents, en faveur de l'autoproduction et des labels indépendants, jouant ainsi un rôle de starter pour des artistes moins médiatisés et participer à la diffusion d'émissions produites lors de festivals partenaires de la Ferarock. Elle participe au Comité d'écoute des artistes sélectionnés pour diffusion sur ce réseau.
- Partenaire de **4 festivals sarthois de musiques actuelles** [DiverSènes – Les Champs Magnétiques – Les Siestes Teriaki – Le Mans Pop Festival] pour promouvoir leur programmation à travers des émissions, interviews des organisateurs et d'artistes en amont et lors des festivals.
- Radio Alpa est particulièrement impliquée dans **Le Mans Pop Festival** en qualité de membre du jury du concours Pop Chanson Francophone lors des 8 sélections sur scène en juillet et août, et lors de la finale avec un Prix Radio Alpa (entretien de l'artiste et rotation antenne de 2 de ses titres pendant 1 mois).
- Partenaire de la soirée house et techno organisée Blue Dog et le Collectif Clafoutis le 8 avril durant laquelle Radio Alpa a été **en direct de 23h à 6h** avec l'émission des bénévoles de « Revival » pour une diffusion antenne des sets électro avec entretien des DJ's programmés.
- Partenaire de l'association Les Arts Services et leur fanzine mensuel Le Bidul pour relayer toute l'année sur l'antenne ses activités et dates des concerts musiques actuelles en Sarthe. Partenaire de la soirée de soutien *Le Bidul en Fête #8* le 10 juin.
- Production d'une émission (60 mn) le 27 juin en direct du **Forum de la Santé dédié à la Musique** organisé par Superforma avec des professionnels de la santé, des musiciens professionnels et amateurs qui ont évoqué le problème des addictions, des risques auditifs et souffrances de santé mentale des artistes.
- Diffusion du 19 juin au 7 juillet d'une série de **15 podcasts de 55 mn produits par 2 bénévoles sur la musique minimaliste** qui a demandé un vrai travail de recherche, d'écriture, d'habillage et de production radiophonique sur toute l'année 2023 avec en conclusion l'organisation d'une nuit spéciale minimaliste le 8 juillet de 20h à 6h.

Actions en faveur de l'accompagnement des artistes locaux à travers des dispositifs

- Partenaire du **dispositif Starter 2022-2023 et 2023-2024** dont l'objectif est de repérer 6 artistes et groupes sarthois émergents pour un accompagnement en résidence et en stage de leur projet artistique. Radio Alpa a participé à la commission de sélection et produit des émissions avec les organisateurs et les artistes sur scène le 1er et 2 décembre au terme de leur résidence.
- Partenaire du **festival Connexions#15 dédié aux Cultures Urbaines** du 7 au 15 avril organisé par la MJC Ronceray et Superforma en direction de collégiens autour d'un parcours hip hop, beatmaking et breakdance.
- Partenaire du **dispositif Electrik Campus – Tremplin Ecllosion** avec des étudiants en Licence Professionnelle de Gestion et Développement des Structures Musicales qui apprennent à organiser un tremplin d'artistes émergents.

Actions en faveur du spectacle vivant Théâtre – Danse – Cirque

- **Partenaire de la programmation saisonnière de la scène nationale des Théâtres Les Quinconces-L'Espal** : suivi de la programmation avec émissions régulières en studio et production de 4 émissions publiques de 60 mn en direct de 3 temps forts (*Les Inspirantes* avec une émission le 14 janvier autour du parcours féministe d'intervenantes des différents spectacles et de féministes engagées dans des associations et le 29 janvier avec un podcast reportage sur l'édition 2023 « Intimité, Intégrité, Liberté » réalisé par l'une des animatrices bénévole de l'émission « Non Mais Genre » ; *Vivant(s)* le 25 mars avec des associations locales et des artistes engagés autour de l'écologie et de notre devenir pour ouvrir un champ des réflexions de notre monde et ses mutations urgentes et nécessaires ; *La Tribu* le 5 avril avec les jeunes ambassadeurs de la scène nationale.
- **Partenaire de la saison 2022/2023 et 2023/2024 de l'Espace Culturel L'Eolienne** du Service Culturel d'Arnage avec suivi de la programmation avec son responsable de la programmation pour inciter le public péri-urbain à sa fréquentation.
- **Partenaire avec l'Atelier de Théâtre Universitaire – L'ATUM** sur la présentation de leur création 2023 et le festival du Théâtre Universitaire.

- **Partenaire de la 22^e édition Le Mans Fait son Cirque organisé par le Plongeur - Pôle National Cirque Le Mans** du 16 au 25 juin. Radio du festival, différentes émissions ont suivi la programmation 2023 dont une émission de 60 mn produite en public avec des reportages sur les spectacles et avec les organisateurs et compagnies programmées pour évoquer l'art circassien et la filière, et l'obtention fraîchement labellisé en juin 2023 Pôle National Cirque Le Mans.

Pour la 2^e année consécutive, ce partenariat annuel s'est élargi à la sonorisation, captation et **production de podcasts des conférences-formations au Mans** le 8 février pour la filière cirque par le PREAC (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle - spectacle vivant des Pays de la Loire) au Chapiteau permanent Le Plongeur au Mans.

Actions en faveur du cinéma art et essai

- **Partenariat avec le cinéma Les Cinéastes** et ses 4 salles en délégation de Service Public avec la Ville du Mans : sa programmatrice présente chaque semaine une rubrique (10 mn) pour présenter les films classés Art et Essai, les films du patrimoine, les films européens, les animations thématiques avec ses partenaires associatifs ou institutionnels, cycles en direction du jeune public pendant les vacances scolaires.

Action en faveur de la nouvelle génération d'accordéonistes et du musette auprès des seniors

- Radio Alpa et son émission **Allô l'Accordéon** (dimanche de 8h30 à 12h) a organisé le 16 avril la **14^e édition de son bal de l'Amitié** avec 5 associations locales qui s'y impliquent durant 3 mois.
- Partenaire et couverture de 5 festivals d'accordéon [Festival National d'Accordéon – Festival de Bouloire, etc]. L'émission consacre en amont un entretien avec les organisateurs et chaque accordéoniste programmé pour présenter son orchestre et son répertoire.

Actions lors d'événements culturels au Mans

- **Partenariat et diffusion de 12 conférences enregistrées lors de la 4^e édition de *Geek Life Festival – Convention de la Pop Culture en Sarthe** avec au programme la vision inclusive de la Pop Culture avec le collectif AfroGameuse qui protège les streameuses « noires » sur Twitch, la place des femmes dans l'Histoire des Comics et le handicap dans le monde du gaming ; l'objectif étant d'utiliser ce festival pour faire rayonner ces valeurs dans le milieu de la Pop Culture tout en parlant de l'Art dans le monde du jeu vidéo.
- Partenaire du **15^e salon du Disque et de la Bande Dessinée** le 26 février par l'association ACV72.
- Production en mars d'une **émission spéciale littérature et justice** (60 mn) par l'émission « A l'écoute des mots » pour laquelle l'animateur bénévole a été reçu pour un entretien exceptionnel par Dany Leprince à l'occasion de la parution de son livre « Ils ont volé ma vie » dans lequel il donne son point de vue sur le quadruple meurtre de 1994 à Thorigné-sur-Doué (72) pour lesquels il a été condamné en clamant son innocence.
- Partenaire et production d'une émission de 3h en direct de la **8^e édition du Pixel Event Retrogaming** à la MJC Prévert.
- Collaboration sonore en juillet 2023 à l'**exposition de la Ville du Mans en hommage à Jean-Claude Boulard**, maire du Mans de 2001 à 2018, avec des extraits choisis de son dernier long entretien avec Radio Alpa en janvier 2018 pour illustrer sa vie, son parcours politique et ses 4 mandats de Maire.
- Production le 16 septembre d'une émission publique de 14h à 18h en direct de la **journée Prévert fait sa rentrée** pour présenter aux adhérents et au public le lancement de la saison 2023-2024.

2. ACTIONS EDUCATIVES

Les actions s'engagent toute l'année en **collaboration avec Le Mans Université** pour promouvoir ses facultés, ses filières d'excellence et avec les associations du campus pour accompagner les initiatives étudiantes. Une **convention cadre sur la période 2022-2025** a été signée en septembre 2022 pour consolider les liens collaboratifs entre l'université et la radio depuis 2011. L'atelier Unité d'Enseignement d'Ouverture (UEO) « Faire de la radio » dirigée par Radio Alpa a été reconduite pour une 5^e année consécutive avec l'inscription de 15 étudiant.e.s à raison de 2h par semaine (20h) et une évaluation notée prise en compte dans les résultats des examens.

- **L'Amphi, l'émission des étudiants qui parlent aux étudiants** du lundi au vendredi 19h à 20h reçoit régulièrement les associations du campus, le Service Culture, les BDE et des étudiants dans le cadre de projets d'études. Ce programme, animé par 1 jeune volontaire en Service Civique, a accueilli 8 nouveaux chroniqueurs étudiants en 2023, nécessitant un temps de formation à l'écriture radiophonique et à l'animation dans ce programme lié à l'Education aux Médias et à l'Information.
- Des émissions ponctuelles se déroulent en direct de certains événements comme lors de la rentrée universitaire 2023/2024 **Campus en Fête** où Radio Alpa a été en direct du Campus le 26 septembre de 13h à 15h.
- Partenaire et production d'une émission (60mn) en direct de **La Nuit Européenne des Chercheur.e.s** le 29 septembre avec 4 tables rondes réunissant des chercheurs universitaires qui évoquent leurs recherches dans différents domaines liés au thème annuel. La radio a aussi été partenaire du 6^e **festival Des chercheur.e.s dans la ville** le 12 et 13 mai.
- Partenaire et productions d'émissions de 14h à 18h en direct de **Forever Young** organisé par la Ville du Mans le 30 septembre autour des activités municipales pour les jeunes, l'engagement, dispositifs jeunes, pratiques culturelles. Le plateau radio **Les jeunes ont la parole** est coanimé par des jeunes bénévoles et un volontaire en Service Civique de la radio avec d'autres jeunes du Vitav du Service jeunesse qui interviennent régulièrement sur Cartables FM.
- Mercredi 12 avril de 14h30 à 16h30, Radio Alpa a diffusé en direct la **conférence autour de la problématique du cyberharcèlement** organisée par le service jeunesse de la Ville du Mans. Production d'un podcast de la conférence où intervenaient un psychopédagogue, un référent harcèlement scolaire au sein de l'académie de Nantes, une avocate au barreau du Mans et le Brigadier-chef au commissariat du Mans.
- Accueil du 2 mai au 30 juin en tutorat d'un stage à la rédaction de 315 h d'un étudiant en Bachelor journalisme au Centre Nantais de Journalisme en vue de devenir journaliste.
- 4 collégiens ont été accueillis en stage de 5 jours à la rédaction dans une émission (rédaction d'articles et présentation de chroniques).

3. ACTIONS EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Radio Alpa ouvre très régulièrement ses micros pour **valoriser les initiatives sur le terrain les actions solidaires en faveur des plus démunis et des personnes fragiles** dans les quartiers populaires comme dans le cœur de ville, faciliter l'expression et les actions des associations qui œuvrent autour des solidarités. Notre action est reconnue tant par les associations que par les élus de la municipalité comme en témoigne l'adjoint délégué à la Politique des Solidarités et de l'Action Sociale : Radio Alpa a animé 3 tables rondes de 12 intervenants de 14h à 18h entre des élus locaux, des structures municipales et communautaires et des associations **en direct de la Journée de la Solidarité** organisée le 6 mai par la Ville du Mans sur les actions sociales consacrées à la qualité nutritionnelle de l'aide alimentaire et à l'organisation de la collecte, sur l'insertion professionnelle et le développement de l'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, sur les difficultés que rencontrent des handicaps face à l'environnement, que ce soit en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension.

- Productions régulières d'émissions avec La **Fédération Sarthe de la Ligue de l'Enseignement** avec laquelle collabore Radio Alpa en faveur de la citoyenneté, de l'accès aux vacances, la semaine de la laïcité, les Semaines d'Education contre les Discriminations en mars.
- Production d'émissions avec **l'association Tarmac** sur ses actions en faveur des urgences sociales, de l'accompagnement des demandes d'asile, l'hébergement d'urgence pour les personnes à la rue et les femmes victimes de violences conjugales, son rôle d'accompagnement à insérer par et dans l'emploi.
- Collaborations avec les associations **Habitat et Humanisme** ou **Un regard un sourire un toit** et **Les Bureau du Cœur** pour produire des émissions sur leurs actions de solidarité auprès des personnes en situation de grande précarité, notamment pour permettre des hébergements ou des logements auprès de bailleurs privés particuliers/entreprises en faveur des Sans Domicile Fixe.
- Production d'émissions sur la pauvreté en Sarthe, les aides alimentaires, les appels aux dons et recherches de bénévoles avec le **Secours Populaire de la Sarthe**, le **Secours Catholique de la Sarthe**, **Les Restos du Cœur**, et sur des accompagnements à l'insertion sociale et professionnelle des précaires et à la mixité sociale avec **l'association L'Esprit de Barbara** et son restaurant solidaire.
-

- Partenaire de la **Fête Interculturelle des Quartiers Sud** organisée le 27 mai par un collectif d'associations coordonné par le Centre Social et la MJC Ronceray des Quartiers Sud.
- Production de 2 émissions au **Centre de Rééducation et de Réadaptation de l'Arche – Pôle Régional du Handicap** à Saint-Saturnin dans la Sarthe le 7 juillet sur L'expérience d'une croisière à Pen Bron avec des personnes handicapées : comment s'adapter à un lieu non équipé et dépasser son handicap, et le 7 décembre sur **Le Parcours Handicap et Droits des Personnes Handicapées** avec les interventions du Directeur régional, de la vice-présidente des Solidarités au Département de la Sarthe à propos des aides de Sarthe Autonomie (MDPH), de médecins, thérapeutes, soignantes, et le service social qui aide au terme de l'hospitalisation vers un retour à l'autonomie dans leur vie quotidienne et vers un retour à l'emploi.
- Production régulière d'émissions avec le **Centre LGBTI+ du Mans** concernant leurs actions de prévention santé, interventions en milieu scolaire sur les orientations sexuelles en vue d'échanges pour réduire les discriminations et éduquer au respect.
- Production d'une émission (60 mn) en direct du Cinéma Les Cinéastes le 30 juin sur **Les violences homophobes 40 ans après la dépénalisation de l'homosexualité en France** avec la réalisatrice du film Guet-Apens, SOS homophobie, un avocat en droit pénal, l'association LGBTI+ Homogène, et des témoignages de victimes locales.
- Production d'émissions avec **le Planning Familial 72** sur le droit des femmes, l'IVG, la sensibilisation aux dangers de la pornographie, la vie affective et sexuelle ainsi que la santé sexuelle.
- Production d'une émission (60 mn) dans le cadre de la **Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Sarthe qui accueille les victimes pour un accompagnement juridique et mène des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles et avec le Centre d'Accueil et d'Accompagnement des Auteurs de Violences concernant les prises en charge et l'accompagnement des personnes à la compréhension de leur « agirs » violents.
- Production d'émissions entre le choix de **la fin de vie en débat de société et les soins palliatifs** dont des inégalités d'accès demeurent malgré leur développement avec 2 associations locales : Association du Droit de Mourir dans la Dignité – Sarthe et l'association Jusqu'à La Mort Accompagné La Vie (JALMALV). Couverture le 18 novembre de la venue de Jean-Luc Romero-Michel, président d'honneur de l'ADMR, avec entretien dans une librairie où il présentait son dernier ouvrage « Le serment de Berne, de la mort solitaire à la mort solidaire » évoquant le combat d'Alain Cocq, décédé par suicide assisté en 2021 en Suisse.
- Productions d'émissions débats lors des émeutes de juin 2023 au Mans et dans des communes de la métropole sur le thème **la jeunesse et les territoires** concernant l'action des associations et des élus dans les quartiers en faveur de l'intégration sociale et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme suite à des tags sur des bâtiments.

3. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Dans le cadre du **Contrat de Ville** que porte la MJC Prévert, Radio Alpa collabore à des activités et à des projets pour lesquels ses 2 Espaces de Vie Sociale, Le Kiosque, œuvrent auprès des habitants sur un quartier prioritaire et le centre-ville du Mans. Présentation hebdomadaire (15mn) des activités proposées aux familles par un membre de l'équipe salariée du Kiosque Prévert.
- Radio Alpa a particulièrement couvert en 2023 des **mouvements sociaux réguliers dans l'hôpital public et l'hôpital de Santé Mentale** revendiquant des manques de moyens et la fermeture de lits, des fermetures inhabituelles de certaines Urgences en zone rurale alertant les Pouvoirs Publics locaux et les députés, les **mobilisations des syndicats et des salariés contre la Réforme des Retraites**, des restructurations de la Poste supprimant des emplois.
- Production d'émissions avec le **Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle** qui aide les entreprises, les entrepreneurs et les territoires à développer des projets innovants et l'accompagnement de Start-ups pour valoriser les initiatives locales et le développement du territoire avec des reportages sur le terrain.

- A l'occasion du **Centenaire des 24 Heures du Mans** en juin, Radio Alpa a mobilisé sur place en direct et en studio 10h30 d'antenne pour des reportages avec des points réguliers sur l'épreuve sportive, des entretiens avec le speaker officiel de la course, avec Louis Rossi, ancien champion de France de moto reconverti dans la course automobile, Dorianne Pin, une des seules pilotes féminines qui participait aux 24 Heures avec l'écurie Mercedes, des passionnés historiens de l'histoire de la course, un constructeur automobile.
- Couverture par un bénévole de la **Course Le Mans Classic** en juillet avec production durant la manifestation de 12 longs entretiens de 30 mn avec des spectateurs et des professionnels de l'automobile engagés dans la course évoquant leurs souvenirs de l'épreuve sportive. Ce travail a demandé plusieurs heures de montage pour leur diffusion.
- Production d'émissions **Sports en Sarthe conventionnées avec le Conseil Départemental Sarthe** saison 2022/2023 et 2023/2024 le jeudi 18h30/19h pour valoriser les clubs sarthois des pratiques amateurs tout en mettant en valeur ses champions dans des disciplines professionnelles, vecteur de l'image du département et de son développement territorial par le sport.
- Production pour le **programme Sarthe au naturel conventionné avec le Conseil départemental Sarthe** de 3 reportages (15mn) qui nécessitent un temps de déplacement, de préparation, de prise de son et de montage pour la diffusion.
- Production d'émissions avec le **collectif de protection de l'environnement Les Coriaces** qui regroupe différentes associations environnementales pour évoquer des problématiques environnementales et sociétales telles que l'urbanisme, la place de l'arbre en ville, la pollution des publicités lumineuses et économie d'énergie.
- Production d'émissions avec l'**association L'Huisne Sarthoise Environnements** sur les aspects environnementaux d'implantation d'entreprises locales, l'aménagement du territoire avec une cohérence de l'urbanisme, la protection de la faune, de la flore et des écosystèmes dans le cadre d'extension de zones d'activités périurbaines.
- Production d'émissions avec l'**UFC-QUE CHOISIR de la Sarthe** concernant ses actions auprès des consommateurs pour réduire la consommation de l'eau liée aux fuites d'eau, et sur d'autres sujets comportementaux des consommateurs sur des questions de santé et d'environnement.
- Production d'une émission pour soutenir les **difficultés économiques de la télévision locale LMTV Sarthe**, mobiliser le public et rétablir un équilibre financier en fin d'année.
- Production d'une émission avec la **Mission Locale de l'Agglomération Mancelle** sur un tout nouveau dispositif qui concerne l'accompagnement des jeunes dans leurs projets de création d'activité.
- Production d'une émission sur la **construction d'un nouveau campus universitaire** à proximité de la gare du Mans pour accroître le nombre d'étudiants, diversifier les offres de formation.

4. PARTICIPATION A DES ACTIONS COLLECTIVES EN MATIERE DE PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

- Coproduction entre les radios FRAMA (Fédération Régionale Radios Associatives Maine-Anjou) de 44 entretiens littéraires de 15 à 30 mn au **Salon littéraire du Mans Faites Lire** le 7 et 8 octobre. En direct sur Radio Alpa avec ses moyens techniques sur un dispositif conséquent pendant 2 jours (10h/13h et 14h30/18h30). Partenariat qui a mobilisé 15 bénévoles et salariés dont 3 salariés et 3 bénévoles de Radio Alpa (coordination des plateaux, mise en place technique et espace d'animation, entretiens, réalisation technique sur 2 jours).
- Coanimation avec Cartables FM au Mans de plateaux radio **Les jeunes ont la parole** en direct de *Forever Young* organisé par la Ville du Mans avec moyens techniques de Radio Alpa de 14h à 18h le 30 septembre.
- Mutualisation de la production et diffusion de programmes mutualisés entre les radios du réseau FERAROCK durant toute l'année (diffusion du contenu radiophonique en direct de la couverture des festivals ou dans l'émission Dig Dig Diggers le vendredi 11h à 12h).
- Diffusion du magazine hebdomadaire *Polémix et la Voix Off" produit par Radio Béton à Tours.
- Diffusion du magazine hebdomadaire *Délectic Jazz* produit par Radio Déclic.
- Diffusion du magazine *Rock à la Casbah* produit par Radio Méga.

5. UN EQUILIBRE BUDGETAIRE PRECAIRE

Au-delà de la principale source de financement provenant du Ministère de la Culture (avec une notation de 12,5 sur 12,5 de notre rapport d'activité 2022 permettant de percevoir le maximum du FSER [Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique d'un **montant de 82.500 € en 2023**], les ressources locales ont été préservées essentiellement grâce au **principal partenaire Ville du Mans** pour des productions d'émissions. Le déficit de Le Mans Université a impacté des recettes habituelles par la non-reconduction d'actions et donc le financement d'émissions.

Il ressort des conséquences économiques liées à l'inflation et l'augmentation de l'énergie obligeant des partenaires habituels à réduire ou renoncer à faire appel à la radio pour des productions d'émissions et des campagnes de MIC et de MIG tant pour les collectivités locales qui n'ont pas pu donner suite à nos demandes que pour les associations privilégiant les réseaux sociaux.

Radio Alpa accuse donc un déficit en fin d'exercice impactée de l'obligation conventionnelle de revaloriser les salaires et appliquer l'augmentation du SMIC. La reprise de nos soirées concerts après la COVID a été suspendue en raison de l'état dégradée de la salle de L'Inventaire et d'une réduction de la jauge d'accueil du public par la Commission Sécurité à 60 personnes.

Une augmentation tarifaire raisonnée de nos prestations a été inscrite au BP 2024. Nous continuons à prospecter des financements pour maintenir l'emploi.

Recettes des activités de Radio Alpa : 26.330 €

Recettes Subventions d'exploitation : 120.570 €

Parmi les principales ressources : MIC (375 €) - MIG (675 €) - Subvention fonctionnement Ville du Mans (17.200 €) - Conseil Départemental de la Sarthe : production émissions Sports en et Sarthe au naturel (8.100 €) - Subvention Conseil Régional Pays-de-la-Loire indexée au FSER (12.729 €) – Prestations de Service : ateliers radio (1.200 €) - production d'émission sur des événements avec des associations, l'Université et la Ville du Mans (9.535 €) - Recettes événements : bal (6.131 €) – Communiqués thés dansants (4.653 €) – Adhésions et cotisations des bénévoles (3.646 €)

NOTE SYNTHETIQUE SAISON 2023-2024

L'équipe permanente

- 1 responsable d'antenne et de la rédaction (CDI – 35 h)
- 1 journaliste (CDI – 35h)
- 1 programmateur musical et suivi équipements BF et HF (CDI – 35h)
- 1 technicien d'exploitation (CDI – 30h)
- 1 volontaire en Service Civique à l'animation de l'émission « L'Amphi » de septembre à avril

Une grille essentiellement animée par des bénévoles

	2023-2024	2021-2022	2019-2020	2018-2019
Chroniqueurs étudiants dans L'Amphi	7*	0	1	5
Chroniqueurs rédaction	1	0	1	6
Podcast chronique	3**	2	0	0
Bénévoles étudiants	6	10	22	17
Bénévoles	30***	24	34	29
Total	47	38	58	57

*4 nouveaux adhérents et 3 nouvelles adhérentes

** dont 1 nouvelle adhérente et 1 nouveau adhérent

*** dont 4 nouveaux adhérents et 3 nouvelles adhérentes

Soit 16 nouveaux adhérent.es

On ne retrouve pas le nombre de bénévoles adhérents d'avant la COVID-19 (3 émissions n'ont pas repris dont 2 d'entre elles composées de 4 à 6 bénévoles ; d'où l'écart de 12 entre 2020 et 2024).

Une grille hebdomadaire avec 42 émissions

42 émissions dont 11 nouveaux projets [+ 15 programmes / à 2021-2022]

Un projet étudiant s'est arrêté en cours de saison [Harmonique/Techno mélodie] et 1 projet n'a pas poursuivi sa formation [La politique et moi] et 1 projet est toujours en cours de formation [Désirs d'accordéon].

- **Musiques Actuelles** : 17 émissions (+3 par rapport à 2021/2022)
- **Emissions Informations locales ou culture** : 23 émissions (+8 par rapport à 2021/2022) + 15 modules d'informations locales de 10 mn + 86 flashes de 2mn d'informations nationales (A2PRL).
- **Emissions Accordéon** : 2 émissions (6h)

Parmi les faits marquants saison 2023/2024

- **1^{er} Septembre** : intégration de Romain Allinant, nouveau technicien d'exploitation
- **15 Septembre** : émission publique grand format animée par Delphine Duchemin et Simon Peverelli aux Cinéastes sur la présentation de la rentrée de chaque secteur de la MJC
- **16 septembre** : Rentrée de la MJC. Portes ouvertes de la radio avec émission de présentation des émissions de la grille 2023/2024 de 16h à 18h.
- **Septembre et octobre : 2 ateliers de rentrée des bénévoles**
Samedi 23/09 : comment on fait une émission de la radio ? [Ecriture radio/mener une ITW/conducteur d'émission/animation]
Samedi 21/10 : réalisation technique d'une émission/son/communication site internet de la radio et réseaux sociaux
- **7 février : nouveau partenariat** avec le Projet Territorial de Santé Mentale de la Sarthe comprenant des associations, l'EPSM et le rectorat Education Nationale (animation de 2 tables rondes sur la prévention du suicide des jeunes en Sarthe au Lycée La Germinière)
- **7 avril** : 15^e édition du Bal de l'Amitié de Radio Alpa (470 entrées)
- **22 avril** : entretien de 2 bénévoles et 2 salariés de Radio Alpa par Fabrice Melquiot pour sa création « Dédicaces » avec la scène nationale des Théâtres Les Quinconces l'espal. Diffusion le 23 juin sur France Culture de la création enregistrée le samedi 27 avril à la scène nationale des Théâtres – Collaboration Radio Alpa / Les Quinconces
- **15 au 19 mai** : notre journaliste Robin Hulin en direct du Festival de Cannes pour son émission « C'est d'Actu ». Radio Alpa n'avait pas produit depuis 1984 en direct du Festival de Cannes.
- **30 mai** : débat public en direct de la Maison de Quartier Moustaki entre 10 listes aux Elections Européennes 2024. « L'Europe, entre doutes et certitudes » animé par les radios associatives sarthoises de la FRAMA – Fédération Régionale des Radios Associatives Maine-Anjou – en partenariat avec la Maison de l'Europe Le Mans Sarthe et avec la collaboration de LMTv Sarthe

- **07/07 : nouveau partenariat** – Emission en direct de Plein Champ Festival 2024 au parc du Gué de Maulny (zone 1) organisée par la Ville du Mans.
- **Entre le 15 et 26/07 : nouvelle action** – Atelier Education aux Médias et à l'Information « Paroles de Jeunes » avec la MJC Ronceray et le Centre Social des Quartiers Sud. Subvention DRAC Pays-de-la-Loire).

Perspectives Saison 2024/2025

- Projet de réfection régie générale et équipement de webcams dans le projet de dynamisation de Radio Alpa vers la nouvelle génération.
- Production d'un rapport et perspectives sur le projet Radio Alpa sur 2 axes : la radio sociale de proximité et la radio d'Education Populaire. Travaux conduits par Clovis Jego avec la collaboration du secteur radio (salariés et bénévoles).
- Relance des soirées « Alpa On The Rock » et « Alpa On Da Mix »
- Convaincre et associer des partenaires sur des coproductions d'émissions ou sur des actions qui puissent augmenter les recettes de production d'émission sur leur coût réel et leur plus-value sur la dynamique de territoire.

AUDIENCE – SONDAGE MEDIAMETRIE PUBLIC DES ASSOCIATIVES (septembre 2020)

SYNTHESE DES RESULTATS :

Sur les 165 900 individus âgés de 13 ans et plus résidant dans la zone de diffusion de RADIO ALPA :

- 60,5% déclarent connaître la station.
- 15,0% ont l'habitude de l'écouter quelle que soit leur fréquence d'écoute ce qui représente 24 900 individus. Ils constituent l'auditoire global ou public de la station.
- 1,4% soit 2 300 personnes déclarent l'écouter tous les jours ou presque (auditoire régulier).
- 7,7% soit 12 700 personnes l'écoutent au moins une fois par semaine (auditoire semaine).

En termes de profil, l'auditoire global de RADIO ALPA est composé à 52,4% de femmes et à 47,6% d'hommes.

Il est également composé de :

- 31,1% de 13 à 49 ans,
- 32,1% de 50 à 64 ans,
- 36,9% de 65 ans et plus.

AUDIENCE SUR SON SITE INTERNET ET SES RESEAUX SOCIAUX (Juin 2024)

Site radioalpa.com : moyenne de 300 à 350 connexions par jour.

Amplitude maximale : 600 – Amplitude minimale : 250.

Facebook : 9000 followers

Instagram : 1500 avec 700 comptes touchés par mois (en hausse régulière depuis utilisation en 2022)

X (ex-twitter) : peu d'utilisation

LinkedIn : création en mai 2024

Synthèse du rapport d'activité 2023

Secteur Espace de Vie Sociale « Le Kiosque »

L'année dernière, le samedi 15 Avril 2023, s'est déroulée l'assemblée Générale de la MJC Prévert. Cette rencontre a donné lieu à un questionnement sur les adhésions et notamment sur la mise en place du principe d'adhésion sur le secteur Espace de Vie Sociale « Le Kiosque ».

Les administrateurs et les salariés de la MJC ont créé des espaces de réflexion afin de donner la parole aux personnes concernées.

L'équipe des EVS a donc accompagné le public à adhérer à l'association, à ce jour nous avons 96 personnes qui sont adhérentes aux EVS.

Ces 96 personnes représentent qu'une partie du public des EVS, l'activité du secteur est aussi rythmée par des temps forts comme la fête des quartiers Nord-Est ou des animations comme le café coopératif, ces temps n'impliquent pas d'adhésion, mais ils complètent la pratique d'activité régulière.

Une complémentarité qui peut se traduire comme « porte d'entrée » pour certains et/ou comme « un temps de connaissance » pour d'autres.

En 2023 3 bénévoles ont pris part à la vie associative de la MJC avec un engagement au sein du conseil d'administration, une évolution encourageante pour l'équipe des EVS. Cet engagement traduit une proximité, une confiance et une envie de faire ensemble qui s'installe. Nous nous engageons donc dans une aventure avec de nouvelles dimensions, de nouveaux projets.

Le bilan du rapport d'activité explique cela en énumérant notamment les évolutions :

- ✚ De nouveaux participants aux projets et aux activités.
- ✚ Des avis encourageants de la part des participants.
- ✚ Une fréquentation en hausse et régulière.
- ✚ De nouveaux bénévoles investis sur les activités et événements.
- ✚ Une diversité d'activités proposées par l'équipe des EVS.
- ✚ Une équipe hétérogène en constante évolution.
- ✚ Un réseau de partenaire renforcé

En revanche, la crise sociale actuelle et l'inflation mettent un frein à l'évolution des EVS. En l'état, les EVS, et plus largement la MJC Jacques Prévert, sont difficilement en mesure de continuer d'intervenir avec ce niveau d'engagement sur les deux territoires. Pour la saison 2023-2024 nous restons sur une année financièrement difficile mais l'implication et la présence des habitants et usagers donne tout son sens à ce que nous proposons sur les deux territoires. Cela nous permet de continuer à légitimer les actions et projets menés par les EVS.

Pour terminer, nous constatons que notre implication, notre engagement, notre respect au sens des actions développent l'implication des habitants dans les projets. Sur chaque saison nous constatons une augmentation des participants (public et acteurs), par conséquent les demandes augmentent. Des habitudes de vie sociale, de pratiques d'activités artistiques et culturelles, d'identification de lieux ressources s'installent. Maintenant que la dynamique est lancée, que pouvons-nous faire avec des perspectives de choix à opérer avec les diminutions de moyens humains et des charges qui augmentent ?

Les actions du cœur de ville : (axes du projet social)

-1 Lien dans la famille :

- 1 action hebdomadaire (Les loupiots)
- 1 action Mensuelle (ciné famille)
- 2 actions ponctuelles ou trimestrielles (stages parents/enfants et projet des 4 mains)

-2 Lien sur le territoire

- 2 action hebdomadaire (café coop et accompagnement MDA)
- 1 action bimestrielle (cuisinons ensemble)
- 1 action trimestrielle (la boum)
- 2 évènements annuelle (pixel et fête à Prévert)
- 1 action ponctuelle (projet habitant)

-3 Hors les murs

- 1 action hebdomadaire (les déambulations)

Total de 12 actions.

Les actions du Nord-Est : (Axes du projet social)

1-Favoriser les initiatives :

- 2 actions trihebdomadaires (la bouquinerie et le CLAS)
- 1 action bihebdomadaire (atelier numérique)
- 3 actions hebdomadaires (jeux de société-loisirs créatifs-couture et partage)
- 3 actions bimensuelles Atelier mémoire- des moments à Moustaki -repas entre habitants)
- 1 action mensuelle (les sorties culturelles)
- 2 actions d'accompagnement (EPSM hebdomadaire et IME Malécot ponctuelle)

2-Soutien à la parentalité

- 2 Actions Hebdomadaires (Loupiots et lectures)
- 1 action mensuelle (projections)
- 1 action bimestrielle (ALSH se déroulant sur une semaine complète 5jours)
- 1 action ponctuelle (projet des 4 mains)







3-Renforcer les solidarités :

- 1 action annuelle (gratifiériat)
- 4 Evènements annuels (Carnaval, fête des quartiers, Noël, ça bulle dans les parcs avec 2 dates)
- 2 gestions de site : Moustaki et l'appartement (épicerie solidaire, caf et conseil citoyen)

Total de 22 actions et 2 coordinations de site.

Pour les 2 EVS : 34 Actions et 2 coordinations de site

Les 16 associations et structures intervenants sur la MQ Moustaki

-  Association Tricot'Thé
-  Association de gymnastique volontaire des Maillets
-  Association de gymnastique volontaire de Verdigné
-  Le conseil de quartier Nord-Est
-  Le Centre de soins pour adolescents (CSA),
-  L'IME Malécot,

- ✚ La compagnie Assonances,
- ✚ La FCPE de Camille Claudel,
- ✚ Le Programme de Réussite Educatif,
- ✚ L'association des Paralysés de France,
- ✚ L'association Bridge Club,
- ✚ Association Prospéro Théâtre (fin en août 2023)
- ✚ Maison pour tous (MPT) Fantasia depuis octobre 2023 dans le cadre du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)
- ✚ Le Mans école coréenne depuis septembre 2023
- ✚ Collège Joseph Weismann depuis octobre 2023 pour un projet théâtre
- ✚ La MJC Jacques Prévert avec son EVS et le secteur Ateliers avec les ateliers percussions, piano, vidéo, yoga et japonais.

Les effectifs des EVS EN 2023

L'équipe en contrat indéterminé est restée composée tout au long de l'année des mêmes membres. A savoir :

- ✚ Anaïs Dumas, responsable du secteur le Kiosque à mi-temps.
- ✚ Clovis Jego, coordinateur EVS cœur de ville à 60% et nord-est 40% qui a débuté une formation DESJEPS à partir de novembre 2023.
- ✚ Nabila Duluard, animatrice à 30 heures par semaine.
- ✚ Ngondi Binda, animateur à 100%
- ✚ Bacoup Camille en contrat d'apprentissage BPJEPS (jusqu'au 31 décembre 2023)
- ✚ Roger Marion en contrat d'apprentissage BPJEPS (jusqu'au 31 décembre 2023)

Nous remercions Camille et Marion pour cette aventure de 3 ans qui a commencé avec un volontariat en service civique et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite !

- ✚ Géraldine Devillier, chargée d'accueil depuis juillet (mise à disposition par la municipalité)

Malgré des difficultés de recrutement, un volontaire en service civique est arrivé en fin d'année 2022. Terence DUBOIS, sur une mission de soutien aux activités culturelles du secteur. La volontaire que nous avons accueillis sur la saison précédente, Lisa Labelle, a terminé ses 8 mois de service civique en mai 2023 après avoir réussi ses concours d'entrée en école de police. Elle a depuis, réussi ses examens et est à présent policière.

L'année a aussi été ponctuée de stages courts, permettant à des jeunes et moins jeunes de pouvoir profiter de l'accompagnement de l'équipe formée et/ou en formation.

- ✚ Lilou AUBRY, pour une durée de 4 semaines dans le cadre d'un Bac professionnel Animation, enfance et personnes âgées à partir du 20 avril 2023.
- ✚ Anaïs LEGRET, pour une durée de 6 semaines dans le cadre d'un BTS économie sociale et familiale à partir du 15 mai 2023.
- ✚ Léa FOUCAULT, en stage dans le cadre de sa formation SAPAT à la MFR de Fyé.
- ✚ Luis ALVES FERREIRA, que nous avons accueillis au départ dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle soutenu par INALTA. Il a aujourd'hui débuté une formation BPJEPS Loisirs tous publics en alternance à la MJC depuis la fin d'année 2023.

RAPPORT D'ACTIVITE

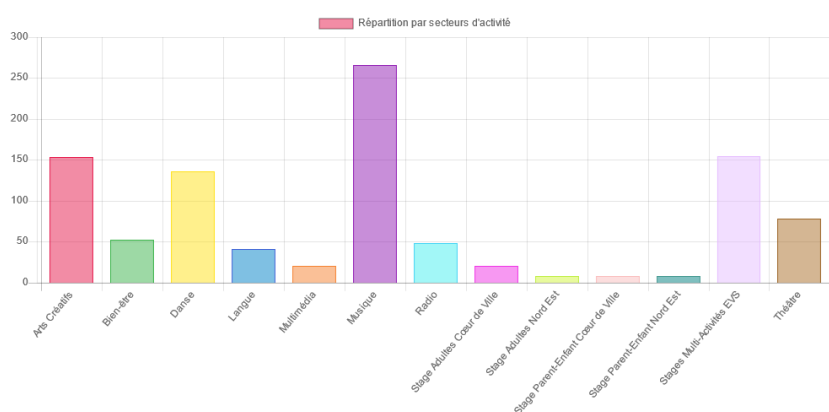
« LES ATELIERS DE PRATIQUES CULTURELLES »

2023 - 2024

Les Orientations

Suite aux temps de réflexions et d'expérimentations qui ont été menés les saisons précédentes, les activités s'orientent de plus en plus vers les pratiques collectives. Les concertations avec les adhérents ont permis de mener un travail de fond avec les équipes pédagogiques afin de répondre au mieux aux attentes des participants dans les ateliers.

Secteurs d'activité



Secteurs d'activité	Répartition par secteurs d'activité	
Arts Créatifs	153	15.42 %
Bien-être	52	5.24 %
Danse	136	13.71 %
Langue	41	4.13 %
Multimédia	20	2.02 %
Musique	266	26.81 %
Radio	48	4.84 %
Stage Adultes Cœur de Ville	20	2.02 %
Stage Adultes Nord Est	8	0.81 %
Stage Parent-Enfant Cœur de Ville	8	0.81 %
Stage Parent-Enfant Nord Est	8	0.81 %
Stages Multi-Activités EVS	154	15.52 %
Théâtre	78	7.86 %
Total	992	100.0 %

En septembre 2023 :

Plusieurs nouveautés ont vu le jour, comme la transversalité dans les pratiques, les échanges inter-structures ou encore la découverte des métiers de la vidéo, avec un atelier de « découverte vidéo » à destination des ados.

L'offre « Bien-Être » s'est étoffée avec l'arrivée du Vinyasa Yoga et la continuité de la Gym douce.



Les temps forts



Concert de Noël :

La première période de la saison s'est conclue par un « concert de Noël » chez nos confrères de la MJC Ronceray.

C'est plus de cent adhérents musiciens qui ont présenté leur travail.

Ciné-Concert :

L'éducation à l'image étant un vecteur fort de la MJC Prévert, les ateliers musique ont proposé un « Ciné-Concert » fin mars dans la grande salle de cinéma Les Cinéastes. Deux mois de travail ont été nécessaires pour présenter un travail abouti.



La Fête à Prévert :

La « fête à Prévert » est l'évènement phare de la saison. Tous les ateliers participent à une restitution conviviale. Une semaine de festivités à travers laquelle on pourra tester certaines activités.

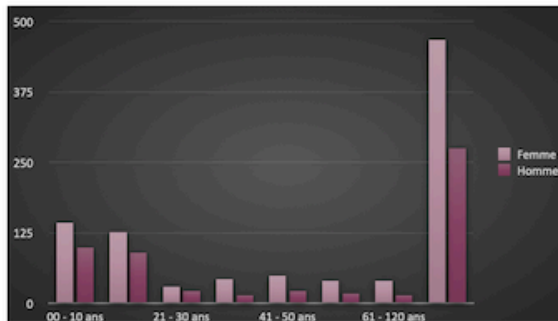


Perspectives :

Les ateliers de pratiques culturelles ont séduit plus de 600 adhérents cette saison. Force de proposition, les secteurs arts et techniques, audiovisuel et langues connaîtront des nouveautés pour la saison prochaine comme la découverte de la radio, l'arrivée de la scène humoristique « StandUp ; One Wo.Man » ou encore l'activité manuelle du macramé.

Usagers par tranche d'âge

Usagers			
	Femme	Homme	Total général
00 - 10 ans	143	98	241
11 - 20 ans	126	90	216
21 - 30 ans	28	21	49
31 - 40 ans	43	14	57
41 - 50 ans	49	21	70
51 - 60 ans	39	16	55
61 - 120 ans	39	14	53
Total général	467	274	741



Plus de la moitié des adhérents ont moins de 20 ans. Des usagers habitant au Mans pour 87% d'entre eux. Une accessibilité au plus grand nombre grâce à une offre tarifaire indexée sur les revenus.

Nombre d'usagers par quotient familial



Usagers	
Non renseigné	20
QF1	102
QF2	130
QF3	219
QF4	270
Total général	741

